L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 71 No 11 Saint-Boniface, le vendredi 15 juin 1984

Décision suprême

■ Tout a été dit aux juges de la Cour suprême du Canada dans l'affaire du bilinguisme. Il ne reste plus qu'à attendre.

S.O.S.

■ Au Manitoba, le nombre de suicides augmente... surtout chez les adolescents. Les jeunes ont lancé l'appel.

Une coupe pour Cal?

■ Cette semaine, La LIBERTÉ commence sa couverture de la saison des Winnipeg Blue Bombers. D'après une douzaine de Francos, les Big Blue se rendront définitivement à la Coupe Grey!

Le bon Sauveur?

■ La course à la succession va s'achever en apothéose d'ici quelques heures. Mais le Sauveur attitré n'est peut-être pas le bon.

La fête des pères

■ La LIBERTÉ souhaite une heureuse fête à tous les pères. Hervé Côté a su rire de la vie. À 93 ans, il est resté jeune et gaillard.



Les scouts du district de la Rivière Rouge ont honoré plus d'une dizaine de personnes qui ont participé activement au développement du mouvement. Les détails en pages intérieures.



Le temps d'arrêter...

Quelques jours après la marche pour la paix, qui a attiré 20 000 personnes à Winnipeg, le président Reagan a vu la concrétisation de sa nouvelle stratégie: la guerre des étoiles.

Le Grand Jury pensera-t-il plus loin que la prochaine?

La SUCCESSION

C'est pas drôle d'essayer de prévoir l'avenir. Pourtant, d'ici quelques heures, les 3 500 délégués du Grand Jury libéral vont devoir se plier à cet exercice aléatoire.

Même si, à en croire les sondages, le Bon Choix semble facile à faire. Seul John (Recyclé) Turner paraît disposer de suffisamment de faveurs populaires pour battre Brian Mulroney. Malheureusement, comme rien n'est parfait, le Sauveur, malgré cet avantage décisif que lui confèrent les sondés, n'inspire pas unanimement.

Non seulement il n'inspire pas confiance aux libéraux qui ne veulent pas passer pour plus conservateur que le p'tit gars de Baie Comeau; mais en plus il n'inspire pas la foule. Il aurait plutôt tendance à refroidir ses auditoires. Un péché mortel quand la personnalisation de la politique exige des chefs plus de présence à l'écran que de contenu. La Turnermanie s'arrêtera aux manifestations "spontanées" orchestrées à Ottawa.

Ce qui revient à dire que le bilan de trois mois de campagne électorale est plutôt mince pour John. Étant bien entendu que son but était de démontrer incontestablement aux délégués qu'il dispose des capacités et de la personnalité requises pour rester le 17e premier ministre du pays après les prochaines élections fédérales. Ou, si l'on veut, se faire élire (ou réélire) aux élections dont il choisira la date.

Et Dieu sait si le collectionneur de sièges de conseil d'administration de multinationales s'est employé systématiquement à faire plaisir à tout le monde: des femmes (*qui représentent la moitié des délégués*) aux minoritaires, en passant par les chômeurs et les jeunes. Le tout débité sur fond de renouveau.

Peine perdue: le raz de marée pro-Turner tant annoncé et souhaité par l'Establishment du parti ne s'est pas concrétisé. À cause de son charisme qui s'arrête à son sourire et d'un empêcheur de tourner en rond: Jean Chrétien.

Politicien né, le ministre de l'énergie a joué la carte de la continuité politique (*gouvernement central fort*) et économique (*pas empressé de réduire le déficit en temps de crise*). Le tout répété à satiété sur fond de patriotisme et de populisme.



Les rouages de l'appareil

La stratégie a fonctionné. Semaines après semaines, Jean Chrétien s'est imposé dans les coeurs libéraux. Main Street contre Bay Street. Aujourd'hui, il sait qu'il est le favori. Il sait que, même s'il n'est pas choisi par la majorité des délégués, sa position dans le parti libéral est inexpugnable. Son principal rival devra contenter ses caprices. Dans le langage de Chrétien cela donne: "J'ai déjà obtenu une victoire morale."

Et le moins que l'on puisse ajouter, c'est que le parti libéral s'est aussi assuré une victoire morale. Les Canadiens sondés lui accordent à nouveau une chance raisonnable de l'emporter sur les bleus. En plus, une nouvelle génération de libéraux aux dents longues a profité de la campagne à la succession pour mieux investir les rouages de l'appareil libéral.

Mais pour prétendre à la victoire tout court, le parti va devoir faire confiance au jugement de son Grand Jury. Son verdict aura une grande influence sur la manière dont la recherche de l'unité canadienne se poursuivra. Personne ne peut oublier les précisions embarrassées de John Turner sur les minorités linguistiques, qu'il semblait plutôt vouloir laisser aux bons soins des gouvernements provinciaux.

Quand on sait que cela a tout pris pour que le fédéral de Trudeau accepte un renvoi pour trancher une fois pour toutes la constitutionnalité des lois manitobaines à la Cour suprême, on n'ose pas imaginer l'attitude d'un gouvernement fédéral dirigé par John Turner.

Outre le Manitoba, il ne faudrait surtout pas oublier les Québécois qui, ainsi en a décidé le parti québécois, voteront pour ou contre l'indépendance à leur prochaine élection provinciale. Et puis il y a cet Ontario de Bill Davis que Trudeau voudrait tant bilinguiser officiellement avant de quitter 24 Sussex. Jean Chrétien le batailleur a donc au moins trois bonnes raisons immédiates pour démontrer aux délégués que le pays a besoin d'un champion reconnu de l'unité.

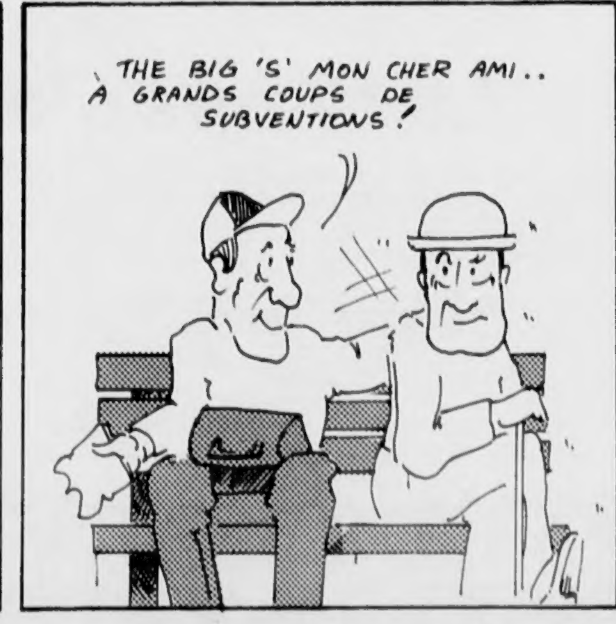
Le Grand Jury serait bien inspiré de se demander quel candidat peut préserver l'âme du parti libéral d'aujourd'hui, forgée par les Pearson et Trudeau, au-delà des prochaines élections fédérales.

Bernard BOCQUEL

Apepsie

D. Tougas/J. Vrignon







Ce n'est pas en alimentant des rumeurs qu'on aide la SFM

M. le rédacteur en chef,

Votre article "Les avocats de la Société franco-manitobaine pratiquent le bénévolat" ne présente qu'un côté d'une question délicate, et laisse planer des doutes sur l'engagement des membres du conseil d'administration de la SFM. Je trouve fort regrettable qu'un journaliste, qui veut exposer ce qu'il conçoit être un problème pour la SFM, ne se donne pas la peine d'explorer à fond les deux côtés de la question. Il me semble que les Franco-Manitobains ont droit à des reportages justes en ce qui concerne leur organisme politique, surtout après les 18 mois difficiles que nous venons de traverser.

Dans tout le début de votre article vous dites, M. Dubé, que la SFM a refusé de donner les détails "au sujet de ses discussions avec Me Magnet" et vous dites carrément, un peu plus loin, que j'ai moi-même "nié qu'il existait un problème pour le financement des services juridiques".

Dois-je vous rappeler, M. le rédacteur, que pendant notre conversation téléphonique de deux minutes, le 3 mai, 1) vous ne m'avez jamais demandé si nous avions eu des discussions avec Me Magnet, 2) Vous ne m'avez posé aucune question! Vous m'avez demandé de commenter certaines "rumeurs qui courent dans la communauté" au sujet d'un de nos avocats et j'ai nié les rumeurs parce qu'elles étaient fausses.

La SFM est redevable à la population franco-manitobaine et rendra des comptes à sa population. Après une année mouvementée comme celle de l'année dernière, pendant laquelle la SFM a encouru des dépenses extraordinaires, il n'est pas surprenant que la SFM ait des difficultés financières. Ce conseil qui a été élu s'acquitte de ses tâches financières et autres, avec responsabilité et mérite, je crois, qu'il faut lui faire confiance. Ce n'est pas en alimentant des rumeurs qu'on vient en aide à son organisme politique dans un temps aussi difficile.

Plus loin dans l'article, vous citez Me Guay qui dit, au sujet de la préparation de la SFM pour aller en Cour suprême: "Comment se fait-il que la SFM n'a pas consulté la population? C'est le hasard si la position de Jos Magnet est la bonne."

Au cours de votre article, vous citez plusieurs fois Me Guay, qui dit que le factum "sera une surprise tant pour la population que pour les membres du conseil de la SFM".

Si vous étiez venu me consulter à ce sujet, M. le rédacteur, vous auriez appris que le Conseil a plusieurs fois discuté de la position de la SFM que développait Me Magnet, et a toujours été au courant de ce qui allait se dire en Cour suprême.

Quant au fait que cette position n'a pas été discutée publiquement avant le 4 juin, cela s'imposait absolument car il était extrêmement important que notre position ne soit pas connue du gouvernement du Manitoba, ni de nos autres adversaires, car en cour, c'est un champ de bataille. Or on ne divulgue pas ses plans à l'avance quand on s'en va en guerre. Voilà pourquoi la SFM ne pouvait pas discuter de sa position.

Mais le conseil savait parfaitement où il s'en allait, et a toujours gardé en vue le bien-être des Franco-Manitobains. Ce cas en Cour suprême est sans précédent dans l'histoire canadienne, et nord-américaine, et **personne** ne sait ce qu'il en adviendra. Il n'y a pas de "bonne" position... Toutes les positions restent délicates et réfutables.

J'espère que ces quelques clarifications aideront les Franco-Manitobains à se replacer dans un contexte total. Je puis assurer le peuple franco-manitobain que le conseil de la SFM a ses intérêts à coeur.

Gilberte Proteau
Présidente
Société franco-manitobaine
Saint-Boniface, Manitoba
le 5 juin 1984

c.c.: Gilbert Sabourin
Président de Presse-Ouest

Crier dans l'oreille

M. le rédacteur,

Nous voulons d'abord exprimer notre reconnaissance envers tout ceux et celles qui ont rendu possible la tournée de notre troisième production "**Salut Prairies, nouveau pays!**" dans les écoles du Manitoba.

Pour l'information des lecteurs de **La LIBERTÉ**, notre spectacle veut sensibiliser les jeunes francophones à l'héroïsme des pionniers francophones de l'Ouest canadien par les moyens de la chanson, le théâtre et l'animation. Nous aurons présenté cent-trente-cinq représentations en cinq provinces canadiennes. Nous bénéficions de l'assistance financière du Ministère de la culture de l'Alberta et de la Fédération culturelle des canadiens-français (FCCF). Notre tournée manitobaine a été réalisée par Martial Tougas du CCFM avec l'appui financier du Bureau de l'éducation française.

Nous tenons surtout à remercier les écoles qui nous ont appuyé. L'excellente préparation pédagogique des élèves a assuré le succès de notre tournée. Le professionnalisme et la chaleur des personnels enseignants ont laissé sur nous une profonde impression.

Malheureusement, M. le rédacteur, nous ne pouvons pas en dire autant du comportement de **La LIBERTÉ** à notre égard. Nous déplorons amèrement l'indifférence totale de votre hebdomadaire envers notre tournée en dix-sept écoles du Manitoba.

Pourquoi notre déception? Résumons. Après avoir livré trousse publicitaire, communiquée de presse et après de nombreux appels téléphoniques, **La LIBERTÉ** demeura indolente. Pourtant, il n'était certainement pas déraisonnable d'espérer que **La LIBERTÉ** assiste à l'une de nos dix-sept représentations en vue d'en faire part au public franco-manitobain. Enfin, le dernier jour de notre séjour à Winnipeg, Roland Stringer daigne nous interviewer dans vos locaux. (Vaux mieux un reportage après le fait que rien du tout!) M. Stringer ne se présenta pas au rendez-vous. Amateurisme lamentable.

La LIBERTÉ a consenti à publier ni une critique de spectacle, ni un photo-reportage, ni trois phrases, ni trois mots; pas la moindre indication au public que trois milles jeunes voix manitobaines ont joyeusement chanté avec nous les aventures des pionniers du Manitoba.

"**La LIBERT** a le droit de publier ou de ne pas publier ce qu'elle veut", que vous avez riposté, M. le rédacteur. Bien sûr, vous avez raison. Quoi que soient vos raisons, il est évident que vous n'avez jamais eu l'intention de publier quelque reportage que ce soit à notre sujet. Nous déplorons que vous n'ayiez pas eu, tout au moins, la franchise de nous le dire! Nous avons autres choses à faire que de perdre notre temps à crier dans l'oreille sourde de **La LIBERTÉ**.

Joanne et Pierre LAMOUREUX
Edmonton, Alberta
le 5 juin 1984

Un greffier adjoint bilingue?

M. le rédacteur,

The Winnipeg Free Press, le 2 juin, page 62, a annoncé une compétition pour un greffier adjoint pour la Législature manitobaine. La même compétition est publiée cette semaine dans La LIBERTÉ. Mais il y a quelque chose de curieux.

L'article 23 de l'Acte du Manitoba 1870 est clair:

"Either the English or the French language may be used by any person in the debates of the Houses of the Legislature, and both those languages shall be used in the respective Records and Journals of those Houses... The Acts of the Legislature shall be printed and published in both those languages."

L'annonce dans The Winnipeg Free Press est claire concernant les responsabilités d'un nouveau greffier adjoint:

"... oversee the timely production of Legislature documents including Hansard, the Order Paper, and the Journals, is responsible for overseeing the effective delivery of program by the Chamber, Committees and Hansard Branches and the Clerk's Office... A working knowledge of French is desirable."

Comment est-ce possible pour le nouveau greffier adjoint de remplir ces fonctions constitutionnelles si le greffier adjoint n'est pas compétent dans nos deux langues constitutionnelles?

La constitution manitobaine est obligatoire: *"Both those languages shall be used in the respective Records and Journals of those Houses"* mais l'annonce est facultative: *"a working knowledge of French is desirable"*.

Quand j'ai appelé la personne responsable pour cette compétition elle m'a dit:

"Very few French language people apply for jobs with the legal skills in French. Very few people speak French in Manitoba. If someone speaks French that is a bonus."

Est-ce un autre exemple de l'attitude du gouvernement Pawley vis-à-vis la Constitution manitobaine, et cela tout juste avant que la Cour suprême du Canada tranche la question linguistique?

Voici une autre raison pour laquelle le Manitoba a besoin d'un Acte des langues constitutionnelles et surtout un Commissaire des langues constitutionnelles pour faire valoir l'Acte, et pour éduquer le public en général et la fonction publique provinciale en particulier.

Bien à vous,
A.R. Kear
Politologue
Université du Manitoba
le 6 juin 1984

Ça se contredit

Madame Pattyn, j'appuie vos sentiments. Deux mois après le fait, j'ajoute ceci.

Votre article intitulé "Jésus crucifié au Farcetival" est écrit d'une façon tellement franche que, même n'ayant pas assisté au Farcetival, je sens que vos plaintes sont concrètes.

Paraît-il que les organisateurs d'une telle soirée nous donne comme raison d'être: "On cherche à attirer le public". Le public répond: "C'est tout ce qu'on nous donne". Ça se contredit.

C'est votre question: "Jésus, n'est-il pas votre ami?" qui impose une pure et simple vérité. Faudrait réaliser que même la comédie a sa place en face de la vérité.

Jeannine Elledge
Saint-Martin, Manitoba
le 19 mai 1984

Wait and see

Voilà, c'est fait, la large majorité des Manitobains a obtenu ce qu'elle voulait: que la Cour suprême du Canada entende cette histoire de droits linguistiques des francophones manitobains.

Maintenant, il va falloir attendre probablement quelques mois le jugement historique qui décidera si, oui ou non, le Manitoba doit être aussi bilingue que le Québec.

Jean-Pierre Dubé a assisté à la première journée des audiences. Son article rend compte d'une certaine perplexité des juges qui doivent trancher un cas sans précédent.

De son côté, Daniel Fortier s'est appliqué à mettre en perspective, simplement sans faire appel au jargon juridique, cet événement historique, qui va décider une fois pour toutes de l'avenir de la francophonie manitobaine.

Voilà pourquoi il a fallu en arriver là

Le Manitoba est entré dans la confédération en 1870 en adhérant complètement à la politique de bilinguisme du pays. Avec l'article 23 de l'Acte du Manitoba, les droits des deux groupes linguistiques étaient garantis dans l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

Mais avec l'arrivée de nombreux colonisateurs anglophones dans l'Ouest, les francophones se sont bientôt retrouvés minoritaires au Manitoba.

En 1890, les anglophones se sont dit qu'ils en avaient assez de ce bilinguisme. Une loi provinciale du gouvernement Greenway suffit pour faire du Manitoba, du jour au lendemain, une province unilingue. Bien sûr, le geste a causé des remous politiques pendant un temps. Mais le gouvernement fédéral n'est jamais intervenu.

Au cours du prochain siècle, les tribunaux manitobains ont été appelés, à plusieurs reprises, à juger de la légalité de la loi de 1890.

Dès 1892, le juge Prud'homme était d'opinion que "La clause 23 ne peut pas être changée et encore moins abrogée par la législature de cette province". Aucune réaction de la part du gouvernement provincial. Plus tard, en 1909, un autre juge déclarait la loi de 1890 inconstitutionnelle. Encore sans résultat.

Finalement, en 1979, c'est la Cour suprême du Canada qui décida, dans l'affaire Forest, que la loi de 1890 était inconstitutionnelle.

En sachant sans doute déjà à ce moment là que, par conséquent, toutes les lois manitobaines devraient, tôt ou tard, être invalidées, la Cour suprême a choisi de ne pas se prononcer sur la validité des lois manitobaines depuis 1890 (*ce tribunal ne répond généralement d'ailleurs qu'à la question précise qu'on lui pose. Cette fois là on lui demandait si la loi de 1890 était constitutionnelle et elle a dit non*).

Les historiens de demain s'émerveilleront que le Manitoba, de 1979 à 1982 et encore après, n'a pratiquement pas agit pour traduire ses anciennes lois ou pour rendre bilingues la législature et ses tribunaux.

Toutes les lois

C'est seulement lorsque le cas Bilodeau, qui risquait de rendre invalides toutes les lois de la province, était arrivé en Cour suprême que le gouvernement provincial a finalement décidé d'agir. **Et puisque la traduction quasi-inutile de 4 500 lois semblait trop coûteuse, on a décidé de négocier avec la Société franco-manitobaine et le gouvernement fédéral, une solution politique: un amendement constitutionnel qui allégerait considérablement le fardeau de la traduction en échange de services en français dans la constitution. Cette solution politique** (*victoire législative de Russ Doern et Gary Filmon) a échoué.*

Aujourd'hui, la question est de nouveau devant la Cour suprême du Canada. Pour éviter de repasser une par une toutes les 4,500 lois unilingues, le gouvernement fédéral a simplifié la chose en demandant au tribunal de se prononcer sur la validité **de toutes** les lois d'un coup (*Roger Bilodeau ne conteste que la validité de* **deux** *lois*).

Il n'y a pas 36 réponses possibles à la question posée. Les lois sont valides ou elles ne le sont pas.

Mais même si la Cour décide que les 4 500 lois ne satisfont pas aux conditions de la constitution canadienne (*ce qu'elle fera vraisemblablement, parce qu'elle l'a imposé dans un cas semblable au Québec*), la question n'est pas réglée.

Déjà rédigées

Au Québec, lorsque le gouvernement péquiste a décidé que la province devenait unilingue, il a été facile à la Cour suprême de dire "non, c'est anticonstitutionnel". **Ça été facile parce qu'on savait que presque toutes les lois étaient déjà rédigées dans les deux langues.** Une autre nuit blanche, cette fois à travailler, et les députés québécois ont adopté en anglais les lois unilingues. Fin du problème.

Au Manitoba, les choses sont plus compliquées. La volonté de traduire les lois n'a jamais existé. Si la traduction était imposée, elle prendrait des mois, sinon des années à accomplir. Entre-temps, **la province sombrerait, selon certains, dans le chaos juridique**: (*plus de lois = désordre juridique complet*).

Que faire? La Cour suprême pourrait, comme le suggère le gouvernement fédéral, juger **invalides** les lois manitobaines tout en les déclarant **opérantes** pendant une période de grâce de deux ans (*le temps pour la province d'en faire la traduction*).

Plus de choix

Mais à quoi servirait une pareille solution? Sur le plan pratique, ça permettrait au gouvernement provincial d'éviter le chaos juridique. Seulement, il pourrait remettre indéfiniment la traduction de ses lois sous prétexte que ça ne se fait pas en deux ans, ou que les fonds ne sont pas disponibles. Le gouvernement fédéral, lui, s'en laverait les mains.

Une autre solution serait de sacrifier le pratique pour faire place à la justice en invalidant tout court les lois. Après tout, si le Manitoba se retrouve dans une position difficile, c'est bien parce qu'il a refusé, pendant près d'un siècle, d'obéir et de respecter la loi du pays. C'est ce que fait valoir la Société franco-manitobaine.

Pour régler le problème du chaos juridique, la présidente de la Société franco-manitobaine, Gilberte Proteau, indiquait au SOLEIL de Colombie Britannique qu'il faudrait que le gouvernement provincial regagne sa place à la table des négociations constitutionnelles: "Cette fois-ci, il n'aurait plus le choix. Cet amendement constitutionnel devrait avoir lieu en procédure d'urgence et les conservateurs n'auraient plus le temps de discuter." Toutefois, aux audiences, les juges de la Cour suprême ne semblaient pas favoriser une pareille démarche qui apparaîtrait plus à leurs yeux, comme une **punition** qu'une **solution**. De plus, ces juges estiment que leur premier devoir est de sauvegarder l'ordre et la loi.

Si cette logique devait prévaloir, la Cour suprême servira un dur coup à la protection constitutionnelle des minorités canadiennes. Car le respect de la constitution serait, à toutes fins pratiques, facultatif. *So much for linguistic duality...*

Par contre, si les juges acceptent les arguments de Joseph Magnet (*l'avocat de la SFM*), justice sera enfin rendue aux Franco-Manitobains. De plus, les autres provinces seraient alertées des conséquences du mépris de la constitution. L'unité nationale en dépend.

Daniel FORTIER



Roger Bilodeau devant la Cour suprême. Une démarche qui aura duré quatre années. "On a pris notre temps". En arrière, on remarque l'avocat de la SFM, Jos Magnet, pressé de questions par les journalistes.

Seule la Cour peut sauver les droits des francophones

Il y a à Ottawa ces jours-ci sept juges de la Cour suprême agréablement surpris: le gouvernement fédéral leur a demandé, pour une fois, d'être "créatifs"!

Les sept juges ont entendu, lundi, mardi et mercredi, les plaidoyers de neuf groupes d'intervenants dans la fameuse "Affaire Bilodeau" et dans le renvoi du ministère fédéral de la justice. Les audiences ont un caractère unique.

Unique non seulement parce qu'il sera déterminé si le Canada a une constitution ou deux (une pour le Québec franco et une autre pour le Canada anglo), mais aussi parce que la Cour Suprême est appelée à jouer un nouveau rôle.

En effet, la Cour a été demandée d'émettre une opinion sur la validité des lois unilingues passées par la province du Manitoba depuis 1890. Mais, se demandent certains juges, quelle sera la portée de cette opinion? Engagera-t-elle la province de quelque façon?

Non, a dit le conseiller juridique du fédéral. Non, a dit l'avocat de la SFM. Le juge Estey: *"A declaration does not bend anybody."* Le juge en chef Dickson: "Existe-il un précédant où la Cour a donné une directive à qui que ce soit dans un renvoi?" Evidemment que non.

Et l'on sait que la Législature manitobaine a bravé la justice (la Cour) en 1892, en 1909, 1976 et 1979. "La province va-t-elle se plier à une opinion de la Cour, se demande le juge Estey en souriant, *they have a bad track record.*"

Et le juge en chef a interrogé l'avocat du fédéral, Me Genest: "Cette Cour a-t-elle déjà exigé d'une Législature provinciale à se soumettre à un délai (de 2 ans par exemple)? Encore non. "Pourquoi est-ce que le jugement de cette Cour aurait plus d'effet que celui des autres tribunaux?" a demandé le juge Baetz.

Et quand à identifier un délai raisonnable pour la traduction des lois, "supposons que deux ans, ce soit trop court," a poursuivi le juge Baetz, "faudra-t-il 3 ans ou dix ans?" Et le juge Estey, *"Are we in a reference or an action? Is this the law or is this hokus pokus!"*

Si bien que certains juges se sont demandé à un certain moment: quel type de Cour constituons-nous? Sommes-nous un tribunal constitutionnel? Et si oui, quels sont les pouvoirs de la Cour Suprême?

Pourtant, pour le plaideur du fédéral, la Cour Suprême a, elle seule, les moyens de sauver les droits des francophones du Manitoba et elle seule peut sauver la province du chaos.

Ottawa maintient, d'abord, qu'une déclaration d'invalidité des lois unilingues est la seule façon de sauver la face de la constitution du pays; que l'impunité au Manitoba équivaudrait à dissoudre la constitution.

Et, a enchaîné Me Genest: "Nous ne savons pas s'il y a un remède efficace au niveau de la loi pour sauver la province du chaos: la doctrine de la nécessité reste la meilleure alternative." La solution politique a été tentée et a échoué (le 27 février dernier à la Législature de Winnipeg)," a-t-il ajouté.

Mais certains juges se semblaient pas priser particulièrement l'argument de la nécessité. Selon le juge Wilson, la nécessité n'est pas apparue dans la passation de la loi sur les langues officielles en 1890, elle n'est évoquée maintenant que dans l'**anticipation du chaos**. Et le juge Estey: "il y a eu 94 ans de nécessité au Manitoba!"

Ce que vous vous demandez, a proposé le juge en chef, c'est "d'être créatifs"? Oui, a répondu le plaideur d'Ottawa. Et le juge Wilson a souligné: *"This is a new venture in Canadian law."*

Pour sa part, Jos. Magnet, l'avocat de la SFM, a semblé, à plusieurs reprises, satisfait de la tournure des questions que posaient les juges. Il a commencé son plaidoyer en faisant valoir l'insubordination répétée et systématique au Manitoba face à ses obligations constitutionnelles.

Me Magnet a rappelé l'effronterie de Howard Pawley, le procureur-général de 1976, qui avait déclaré que la Couronne ne reconnaissait pas le jugement Dureault de la Cour de Comté dans l'Affaire Forest. Il a expliqué comment la province, jusqu'à ce jour, refuse de se conformer à la loi en violant, depuis 1979, le jugement de la Cour Suprême.

Et l'avocat constitutionnel s'en est pris aux déclarations de certains politiciens manitobains (Russell Doern: la décision de la Cour Suprême ne sera pas un jugement rationnel, ce sera comme *"the ejaculation of someone losing his mind"* pour montrer que la Législature manitobaine, contrairement à l'Assemblée nationale du Québec, ne réagira que dans le cadre d'une déclaration d'invalidité. Et c'est ce qu'il demande de la Cour.

Me Magnet a poursuivi en expliquant que la nouvelle Charte des droits et des libertés (1982) a intégré l'article 23 de l'Acte du Manitoba pour protéger les minorités. Et que la section 52 de la Charte prévoit une réponse complète à l'inobservance d'un énoncé constitutionnel: l'invalidité. C'est "l'inéluctable conséquence" de la non-conformité à la constitution, a-t-il conclu.

Dans ce contexte, a indiqué Me Magnet, la province dispose au maximum du restant de son mandat au pouvoir pour se mettre en règle. Et après? Le chaos.

Pendant les délibérations, on a appris que l'article 133 de l'Acte constitutif de 1867 (l'équivalent de l'article 23 de l'Acte du Manitoba de 1870) n'a jamais été adopté en français, que seule la version anglaise est officielle... Ce qui permet à n'importe qui de spéculer, pour le plaisir, sur la constitutionnalité des tribunaux (y compris la Cour Suprême) du Canada!

Jean-Pierre DUBÉ



Gilberte Proteau, présidente de la Société franco-manitobaine, et le conseiller constitutionnel du bras politique des Franco-Manitobains: Jos Magnet, qui a été plusieurs fois rappelé à l'ordre par le juge en chef de la Cour suprême lors de sa présentation.

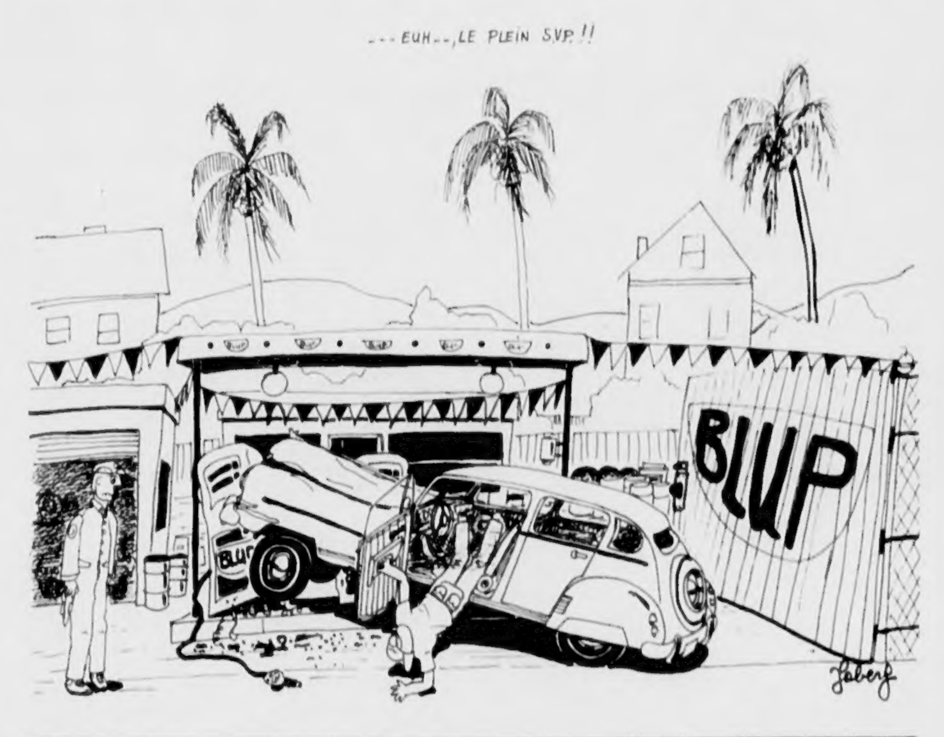
Le Québec vous accueille cet été

Le Secrétariat permanent des peuples francophones (SPPF) invite les groupes de francophones qui seront de passage cet été à Québec à se rendre en ses locaux à l'occasion de la PROGRAMMATION SPÉCIALE qu'il présente à **l'intention des communautés francophones d'Amérique** dans le cadre des activités commémoratives de la fondation de la Nouvelle-France par Jacques Cartier.

En effet, le SPPF, au cours de l'été 1984, vise à faire de ses locaux un lieu consacré à la francophonie en Amérique du Nord en devenant un centre d'information et de diffusion sur **les francophones d'Amérique** ainsi qu'un lieu d'accueil de ces derniers.

Dans le cadre d'un accord avec le Commissariat général aux célébrations 1534-1984, le SPPF tiendra un grand nombre d'activités à caractère culturel. Ses locaux recevront plusieurs expositions et des artistes francophones notamment Hadley Castille et ses musiciens de la Louisiane, Kenneth et Johnny d'Acadie, Folle Avoine du Manitoba et François Viau de l'Ontario se produiront sur les diverses scènes de la ville de Québec.

Pour les groupes intéressés à venir au SPPF pendant l'été 1984, prière de contacter Luc Gosselin, chargé de projet au Secrétariat, 129, Côte de la Montagne, Québec, G1K 4E6, au numéro de téléphone: (418)692-5177.



"Le monde accepte plus facilement une décision légale"

Le congrès annuel de la Fédération des municipalités canadiennes a eu lieu à Winnipeg la semaine dernière. Pour le maire de la ville hôtesse Winnipeg, Bill Norrie, c'était la rencontre de deux visions du Canada: celle du Québec et celle du Manitoba rural!

"C'est la première fois qu'il y a eu un véritable dialogue entre ces deux groupes de la Fédération, qui ont un point de vue très divergeant" signale le maire de Winnipeg.

Résultat: une résolution, appuyée par la grande majorité des 400 délégués, demandant aux provinces et territoires de respecter et protéger les droits linguistiques officiels au Canada.



Bill Norrie, le sang ne coule pas dans les rues de Winnipeg.

"Une résolution très générale qui souligne l'engagement, surtout des grandes villes, aux dispositions qui prévoient des services en français et en anglais. Les municipalités rurales ne seront pas nécessairement affectées par cette position" précise Bill Norrie, expliquant que ce n'est qu'une réaffirmation de sa position. Puisque "la ville de Winnipeg répond aux exigences stipulées dans l'Acte de Winnipeg".

N'empêche que Winnipeg apparaît comme le grand méchant des municipalités du pays quand on parle de la défense des droits de la minorité de la langue officielle. "La presse de l'Est n'a pas été très gentille avec nous."

"Il y a une fausse conception de ce qui se passe au Manitoba depuis un an. Les Canadiens de l'est et de la Colombie Britannique ont l'impression que le sang coule sans cesse dans nos rues."

Pourquoi? Évidemment, le maire Norrie l'attribue au débat sur les services en français. Plus précisément au *"high profile* de la Société franco-manitobaine et du groupe de Russel Doern".

Le référendum ne serait pas, cependant, une cause de la mauvaise publicité à l'extérieur de la province. "Pendant le congrès, personne n'a parlé du référendum. Bien entendu, la question a été mal comprise par plusieurs."

Comment réagit le responsable du conseil de ville à l'idée que la Cour suprême pourrait rendre un verdict beaucoup moins attrayant que l'entente rompue entre le gouvernement provincial et la Société franco-manitobaine?

"J'ai toujours trouvé que le monde accepte plus facilement une décision légale qu'une décision politique. Même si cela coûte beaucoup plus cher. Une question comme celle-ci n'est simplement pas comprise si on trouve que la solution coûte trop cher."

Roland STRINGER

Lettres à LA LIBERTÉ

On semble oublier pourquoi un Festival de théâtre

M. le rédacteur,

Au mois de janvier 1984, l'administration du Cercle Molière m'a demandé si j'étais intéressé à organiser le 14e Festival théâtre-jeunesse.

On m'a averti que cela demandait beaucoup de préparation parce qu'on attendait environ 250 élèves des écoles françaises et d'immersion de la province.

Après une journée de réflexion, j'ai accepté le défi parce que je croyais aux objectifs que c'était fixé le FTJ soient de:

- promouvoir le théâtre à travers la langue française chez les élèves;

- donner la chance aux participants de faire du théâtre devant un auditoire de leur âge et;

- troisièmement, celui que je trouve le plus important, avoir du plaisir ensemble.

Dès l'arrivée du premier groupe le jeudi matin, j'ai senti qu'il y avait de l'énergie, de l'enthousiasme et de l'entrain; je savais que le 14e FTJ serait un succès! Au fur et à mesure que le Festival se déroulait, j'en étais de plus en plus convaincu car, pendant deux jours, j'ai vu des pièces de tous les genres: comiques, dramatiques, psychologiques... toutes bonnes! J'ai réalisé que la relève théâtrale existait réellement au Manitoba. J'ai vu que c'était bon, j'avais hâte au 15e FTJ.

La soirée gala fut remplie d'émotions, de cris, et d'applaudissements. Quel succès! Les objectifs avaient été atteints!

Malheureusement, je lis par la suite dans La LIBERTÉ, qu'il y a "trop de suicide" au FTJ, que l'attitude de "quelques francophones" frustrait quelques élèves d'immersion, que l'attitude de quelques francophiles frustrait quelques francophones, que certaines personnes sont plus bienvenues au "festin francophone" que d'autres, que certains parlaient toujours en français, d'autres jamais, etc.

Bien que tout le monde semble se défrustrer en public, je trouve regrettable qu'on semble avoir oublié et les objectifs du Festival théâtre-jeunesse et que tout le monde répondant aux critères d'admissibilité est bienvenu au FTJ.

Souvenez-vous, chers participants, de la raison d'être du Festival théâtre-jeunesse et essayez plutôt de vous encourager au lieu de vous frustrer.

Vincent Dureault
Coordonnateur du FTJ 1984
Saint-Boniface, Manitoba
le 7 juin 1984

c.c.: M. Roland Mahé
M. André Martin

Certains francophones répondaient en anglais

M. le rédacteur,

Nous aimerions remercier Jean-Paul Molgat de sa lettre en réponse à Christopher Kendall. Il nous a forcés à bien réfléchir à notre participation au Festival théâtre jeunesse.

Avant d'y aller, notre classe de 12e s'était promise de passer deux jours strictement en français. Nous avions bien l'intention de participer au "festin français". Cependant, dès notre arrivée, nous avons fait face à un barrage d'anglais venant de plusieurs groupes de francophones qui se parlaient, sans se soucier du fait qu'ils assistaient à un événement culturel de langue française.

Nous avons trouvé très difficile de continuer à parler français, surtout lorsque certains francophones répondaient en anglais à nos questions ou commentaires français.

Loin de nous l'idée de transformer l'ambiance de ce festival. Malheureusement, nos élèves de 9e (qui en sont à leur 3e année de français à temps partiel) n'ont pas encore la facilité linguistique pour parler constamment français, et il faut peut-être remettre en question leur participation. La fille en rose, si elle venait de Churchill, devait être une élève de 9e.

Nous serions très heureux si tous les francophones partageaient la "fierté" de M. Molgat à l'égard de l'emploi du français, car nous pourrions anticiper une expérience vraiment française lors de notre participation au festival l'année prochaine. Pourquoi ne pas encourager ceux qui veulent apprendre?

Nous voulons établir un lien d'amitié avec les francophones. La dernière chose que nous voudrions serait de commencer une animosité entre nos deux groupes qui ont le français comme cause commune.

La classe de 12e
École Churchill
Winnipeg, Manitoba
le 4 juin 1984

That Sinking Feeling: *rire avec Glasgow*

***That Sinking Feeling**, de Bill Forsythe, ne se passe pas à Glasgow. Rien dans cette pellicule ne ressemble à Glasgow. Rien. Mais.*

Ce n'est pas une histoire d'éviers qui a lieu à Glasgow. C'est plutôt une histoire de Glasgow qui pourrait avoir lieu dans un évier. Quel malaise!

Pourtant, il n'y a rien de scatologique dans **That Sinking Feeling**. Même si on retrouve quelques gars habillés en filles, d'autres qui tentent de piquer une toilette, et d'autres encore qui s'intéressent à la vente des reins.

Après tout, ce n'est pas drôle vivre de *corn flakes* et de lait. À Glasgow. Là où un *hot-dog* et un café peuvent coûter quarante sous et un évier soixante livres.

Bill Forsythe, c'est un original! Voilà tout. Auteur, producteur et réalisateur, il n'a certes pas payé cher pour ce film. Son premier, on nous dit. Mais qui sait? Cela lui a peut-être valu quatre éviers, trois *jam busters* et une guitare électrique.

Un bon film? Comme huit et six font quatorze. Comme Glasgow est à 4 000 milles de New York. Comme les scientifiques sont tous des psychopathes.

Disons un film à faire boire du thé debout sous la pluie.

C'est vrai que la pluie laisse une drôle d'impression. Dommage qu'elle devienne vite de la boue. Mais ce n'est pas grave, il n'y a rien de sale dans cette vue. On apprend simplement à rire avec Glasgow.

Au Cinéplex, non recommandé aux enfants.

Roland STRINGER

Le CALENDRIER

Jeudi 14

- Le Royal Winnipeg Ballet présente un spectacle de jazz moderne et classique, "Dance Spectrum 84!", au théâtre Gas Station du jeudi au samedi, à 20h.

- Le Foyer du CCFM met en vedette Paul Campagne et amis, du jeudi au samedi.

- L'Exposition sélectionnée de la Société des Artistes du Manitoba se poursuit jusqu'au 30 juin au Centre culturel franco-manitobain.

Vendredi 15

- La Fiesta Notre-Dame aura lieu dans le parc Provencher et au Centre récréatif Notre-Dame du vendredi au dimanche.

Mardi 21

- Le spectacle de la Saint-Jean-Baptiste sera présenté au Foyer du CCFM, du mardi au jeudi.

Vendredi 24

- La fête de la Saint-Jean débutera à La Broquerie.

"Au bout": la frénésie de la foule



Un groupe de jeunes entre deux spectacles

Plusieurs élèves, dans un méli-mélo de costumes, se sont rencontrés le 8 juin, au Rendez-Vous à Saint-Boniface pour la deuxième Manif provinciale intitulée "Au Bout!"

Le trio hilarant de Vincent Dureault, Pierre Trudel et Martial Tougas animait les participants en leur offrant un spectacle continuel de comédie et de musique. Le 100 Nons, Pulsation de CKSB, Gérald Laroche et le groupe "Laroche", à tour de rôle, ont lancé la foule nombreuse dans une frénésie dansante interrompue seulement par le spectacle captivant de danse "cassée" présenté par Universal Break Dancers et un groupe de jeunes de l'école Précieux Sang.

Les Kiosques de Crème glacée (Précieux Sang), de Peinture de cheveux (Notre-Dame-de-Lourdes) et de Graffiti (Conseil jeunesse provincial) ainsi que la chanson thème "On est au bout" composée par la dixième année de l'école Pointe-des-Chênes, permettaient un échange spontané entre les élèves.

Le tout s'est déroulé dans une atmosphère détendue où les "Blues Brothers" de l'école Pointe-des-Chênes se mêlaient facilement aux "toges" du Collège Gabrielle-Roy et aux costumes singulièrement "au bout" du Précieux-Sang.

Somme toute, "Au bout!" est à être répéter l'année prochaine, du moins c'était l'opinion générale.

Gisèle KRAFT

Amenez votre gang à la Brise!

La Saint-Jean: "Y a d'la joie chez-nous"

"Venez fêter." C'est Gisèle Tétrault, coordonnatrice de la fête de la Saint-Jean qui vous invite. Et on vient en gangs parce qu'elle attend 4 000 fêtards.

Le thème cette année est "Y a d'la joie chez-nous". On a voulu valoriser ce thème en faisant chanter ou évoluer des artistes de chez-nous. Bien que l'artiste invité Raymond Savoie soit un Acadien, les après-midi et soirée seront généreusement arrosés de musique d'ici: Flambée, Rendez-Vous, Fernand Fournier.

Gérard Brétécher animera la soirée des bénévoles, vendredi soir et, mieux encore, vers 22h30, chacun pourra faire valoir ses talents de chanteur ou de joueur de guitare autour du feu de la Saint-Jean. On fêtera en vrais canayens.

Pour le défilé, qui aura lieu le dimanche matin à 11h30, on a déjà une cinquantaine de participants et on peut encore s'inscrire (424-5260). Du spécial cette année, la participation d'anciennes autos.

Côté "grub", y aura encore plusieurs kiosques pour le manger et les rafraîchissements. Entre autres, les Trois petits cochons. Samedi matin, les crêpes sont gratuites, un don de l'Hôtel de La Broquerie.

Pour ce qui est du divertissement, on a mis un effort particulier pour les enfants. Il y aura pour eux, spectacles animation, jeux, courses, concours, peinture, mini-bingo...

Il y aura aussi des tournois de balle, de fer à cheval, de tir au câble. On nous réserve des surprises à la guillotine. Une tente d'artisanat local. Ceux qui aiment fêter tard pourront camper sur place.



À la Saint-Jean, on a toujours du Fun!

Comme à l'habitude, le Cyclofonds et le Marchefonds sont de la fête et CKSB sera sur place et en ondes pour l'arrivée des pédaleurs et des marcheurs.

Et tout cela, ça se passe la fin de semaine du 22 au 24 juin. Si vous avez autre chose de prévue, annulez, ramassez votre gang et venez fêter!

Rino OUELLET

BILLET

Et s'il n'existait que la paix?

Tout comme on pouvait apercevoir sur l'horloge de la tour du parlement britannique la bannière "Time to stop nuclear testing", les États-Unis annonçaient le succès de leurs missiles non-nucléaires.

Qu'il apprend bien, notre cher Ronnie!

Strategic Defence Initiative! Ce n'est pas une tournée de l'Amérique latine par Bruce Cockburn ou Katheryn Moses. Ce n'est pas non plus les derniers écrits de Bianca Jagger. Il s'agit du nom qu'on donne à la guerre des étoiles. Un petit 28 millions de $ pour la démocratie.

C'est évident, Ronnie-la-main-droite-sur-le-bouton-rouge a tout compris. Le mot nucléaire brûle les oreilles. Faisons preuve d'astuce et provoquons la guerre sans faire mal! Puisque les Européens, les Canadiens, les... appuient de plus en plus des marches comme celle de samedi passé à Winnipeg. Ne vaut-il pas mieux faire la guerre dans la galaxie? Là, on n'a pas besoin de s'inquiéter du chien du voisin ou des 20 000 Winnipegois qui sont descendus dans les rues froides de la capitale manitobaine.



Une marche pour un avenir. Pas plus.

Le problème, c'est que Ronnie n'est pas le seul à idoliser G-I-Joe. John (Ted Baxter) Turner et Brian (Frank Burns) Mulroney se laisseront marcher sur le ventre par l'aigle d'Uncle Sam. C'est clair. Après tout, Dieu ne permettrait pas qu'on détruise la terre. *In God we trust!*

Pourtant, Bob Marley, le symbole du reggae, avant de passer au monde céleste de Jah, chantait un appel à la rédemption. "L'homme croit vivre au ciel mais vit, en réalité, dans l'enfer!"

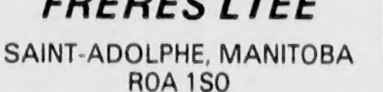
Il reconnaissait peut-être l'incapacité de ce monde de vivre en paix. Qu'il n'éxistait que des marches pour la paix.

Roland STRINGER











Les frustrations de la Société historique de Saint-Boniface

Pas assez d'argent pour valoriser l'identité

La Société Historique de Saint-Boniface (SHSB) est-elle vouée à devenir un simple entrepôt patrimoniales? "Pas d'espace, pas d'argent, pas de personnel. Travailler dans de pareilles conditions est parfois désorientant," s'est lamenté le directeur de la Société, Gilles Lesage. "On ne sait plus sur quel pied danser."

La SHSB se veut le porte-parole de la communauté franco en ce qui concerne son patrimoine. Ses priorités sont: assurer un service régulier de consultation, garantir la conservation des objets, archives et promouvoir le patrimoine. Toutefois, la société arrive de peine et de misère à remplir son mandat. Ce qui rend difficile une orientation plus diversifiée.

"On a beau avoir toutes sortes de projets (service de consultation), d'activités (conférences), de demandes et d'idées, nos maigres ressources ne nous permettent pas d'entreprendre grand chose," a souligné le directeur.

En effet, la stabilité financière de la SHSB est loin d'être assurée. Pour l'année 1983-84, l'octroi du gouvernement provincial n'a connu aucune augmentation par rapport à l'année précédente. Il est resté à 24 200$, un montant qu'assure à pleine le fonctionnement quotidien.

Le ministre des affaires culturelles et du patrimoine, Eugene Kostyra, a été mis au courant de la situation critique dans laquelle se trouve la SHSB. "Dans le passé, les sociétés historiques n'ont jamais été une priorité," a indiqué le directeur. "Le gouvernement actuel est à l'écoute. On pourra mesurer l'importance qu'il leur accordent par rapport aux fonds reçus."

Pour Gilles Lesage, il reste encore un travail énorme à faire du côté de la promotion. **La SHSB doit non seulement assurer un endroit pour la conservation du patrimoine, mais aussi faire valoir dans toutes les communautés francophones l'importance de la documentation, des objets et des témoignages du passé. En deux mots: l'identité collective.**

"Ce travail demande un personnel et de l'espace. Pas d'argent?... pas d'espace ou de personnel." Entre-temps, les ennuis de la SHSB s'accentuent à mesure que s'accumule le matériel documentaire, archivistique et généalogique.

Les projets à venir

La SHSB est-elle connue du public? Si l'on en juge d'après l'assistance à l'assemblée annuelle et/ou aux conférences, il semblerait que non. Gilles Lesage reconnaît que la société souffre d'un problème d'image. Contrairement à ce que croient beaucoup de gens, la SHSB n'est pas une organisation locale, **mais provinciale**. "Le nom porte peut-être à cette confusion." Autre précision à apporter: les 185 membres, bien qu'amateurs d'histoire, ne sont pas préhistoriques, mais jeunes et dynamiques.

Les projets entrepris pour commémorer le centenaire de la mort de Louis Riel vont bon train: la vente d'un calendrier traçant les événements et les dates importantes de la vie de Louis Riel; une exposition et un colloque ayant comme thème l'époque de Riel et des Métis.

Prévue aussi pour l'automne 1985: une étude historique de la ville de Saint-Boniface, à partir de l'arrivée de l'abbé Provencher jusqu'à l'amalgamation.

La préservation sur microfilm des copies originales de certains documents, tels que les vieux numéros de La LIBERTÉ, avant qu'ils ne se détériorent et ne soient perdus à jamais, représente un projet souhaitable, mais peu probable. Évidemment... pas d'argent!

Les membres du conseil d'administration, suite à la récente assemblée annuelle, sont: Robert André (président); Soeur Hélène Chaput (la vice-présidente); Louise Auger (2e vice-présidente); Philippe Le Dorze (trésorier); Lynne Champagne (secrétaire). Les conseillers: Norman Lefaivre, le Père Gontran Laviolette, Marc Boily et Nicole Saint-Onge.

Gisèle CHAMPAGNE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)247-4823.

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Le Chapelet est récité en langue anglaise chaque dimanche à 14h30 sur les ondes de radio CKJS 810.

Le Conseil jeunesse "garde" les jeunes

Garder des enfants s'apprend tout seul? Certainement pas. Du moins pas pour le Conseil jeunesse provincial qui a lancé son projet de formation des gardiens d'enfants.

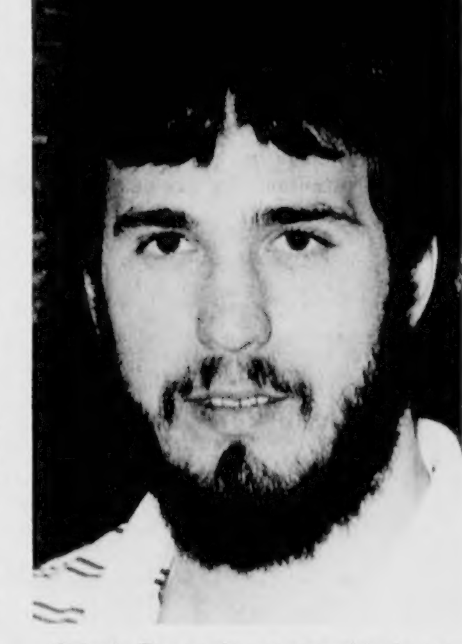
Gardiens-Gardiennes averti(e)s, qui se déroule les mardis soirs en juin, a pour but de montrer à 25 jeunes entre 10 et 13 ans comment soigner des enfants.

Sylvain Dagenais, animateur pour Saint-Boniface/Saint-Norbert du CJP, explique que la naissance de ce projet est venue à la suite d'une demande de l'École Précieux-Sang.

"Comme le *Manitoba Safety Council* et la Croix-Rouge n'offrent pas de programme en français, on espère que cette expérience servira à démontrer qu'il existe un besoin d'offrir un tel cours."

D'ailleurs, l'employé du mouvement des jeunes francos signale qu'il y a déjà une autre trentaine d'étudiants intéressés à apprendre comment mieux répondre aux besoins des parents.

Divisé en quatre sessions (*quatre soirs*), **Gardiens-Gardiennes averti(e)s** fait venir trois personnes-ressources pour partager leurs connaissances avec les jeunes:



Sylvain Dagenais, responsable du projet pilote du CJP: Gardiens-Gardiennes averti(e)s.

Bernice Parent a enseigné comment laver, changer, nourrir... un enfant. Lucille Druwé a parlé du comportement des enfants selon leur âge. Et Laurent Saint-Pierre a abordé toute la question de la sécurité la semaine prochaine. Ces trois sessions seront suivies d'une soirée d'évaluation avec les personnes-ressources.

Roland STRINGER

La vie c'est rien qu'une promenade

Plutôt petit de taille, rondelet, plein de gaieté franche, simple et communicatif, il est connu de tout le village... et reconnu pour sa "jasette". Hervé Côté, résidant de la Villa Youville à Sainte-Anne est resté, malgré ses 93 ans, jeune et jovial.

À l'occasion de la fête des pères, il saura en raconter "une bonne" à l'un ou l'autre de ses sept enfants, 25 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants qui iront lui rendre visite. "Mon mickey c'est de jaser avec les gens."

Sans perdre un instant, le nonagénaire s'est mis à causer. "C'est en 1901 que ma famille est partie du Québec pour venir s'établir au Manitoba. Mon grand-père y était déjà et a conseillé mon père de quitter son vilain petit terrain au Québec pour venir cultiver les belles terres fertiles à Sainte-Anne."

À l'âge de 10 ans, l'aventure commença. Ses premiers souvenirs sont ceux des vastes plaines à perte de vue, des chariots de foins tirés par les boeufs et les chevaux en plein milieu de la ville et des Indiens. "J'en n'avais jamais vus, mais j'ai pas eu peur," a-t-il ajouté en riant.

Dès sa jeunesse, un vieillard lui fit comprendre qu'il était non seulement possible, mais souhaitable, de gagner son pain quotidien autrement qu'à la sueur de son front. Pour Hervé Côté, travailler d'arrache-pied quand on peut se servir de son intelligence, ça manque de savoir-vivre!

"J'ai jamais beaucoup travaillé. J'ai préféré voyager et bavarder. J'étais pas intéressé à l'ouvrage dur," a bien avoué franchement ce vieillard gaillard. "Surtout sarcler le jardin," a glissé Clara, sa femme.

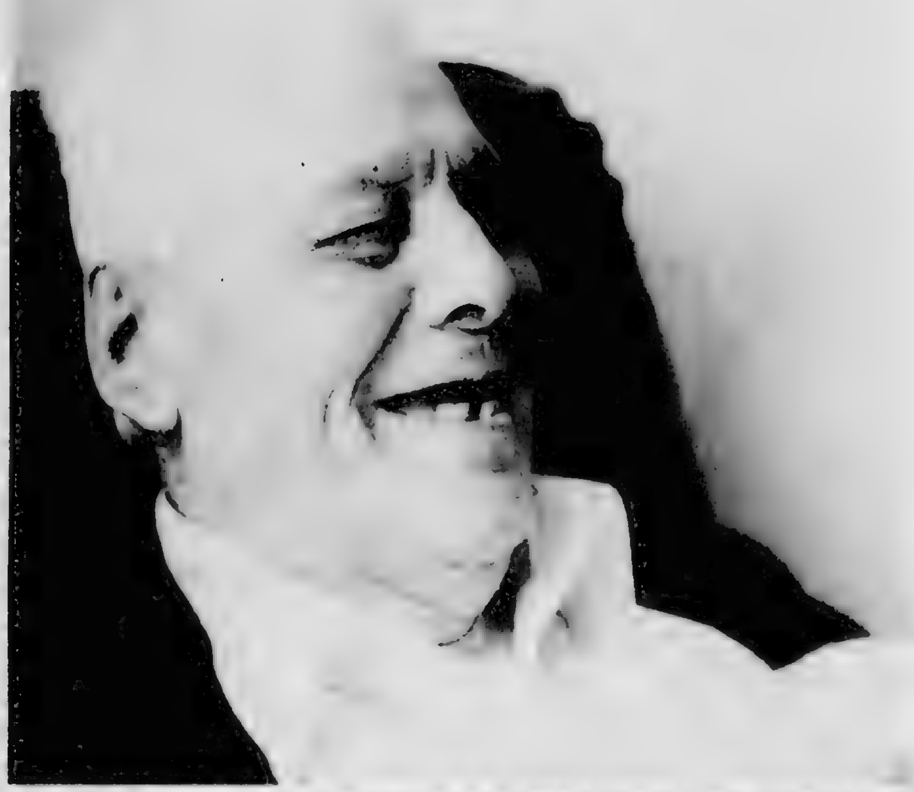
Un touche-à-tout, il a su saisir au vol les occasions qui se présentaient. Il fut fermier, agriculteur, commerçant, acheteur, vendeur et homme d'affaires. "Son fort c'était le commerce. Tout ce qui lui tombait entre les mains, il l'achetait et le revendait," a affirmé sa fille, Antoinette.

Il avait un rythme bien à lui. Tôt au lit, il n'était pourtant pas forcément matinal. Le travail s'accomplissait ni trop vite, ni de façon trop acharnée. Et la plupart du temps, entre deux conversations, son charme, sa vigueur, son entrain, ses yeux pétillants, qui lui firent perdre la tête? "Non, c'est la manière qu'il est descendu du char," a répondu Mme Côté. L'amour a des raisons que la raison ne comprend pas.

Hervé Côté en a certainement été la victime, puisque, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, il lui fit une cour timide et réservée sans jamais l'embrasser, ni lui prendre la main. "Il était gêné; moi aussi" a affirmé son épouse. "On n'est jamais sorti ensemble, sauf à la messe: une fois en buggy, une fois en cutter."

"On a été habitué comme ça. À cette époque, la cour se faisait chez la fille. On était bien élevé," s'est vanté M. Côté.

Quant aux jeunes d'aujourd'hui, il ne mâche pas ses mots "dans notre temps, c'était du monde. Aujourd'hui ça sait pas vivre. Ça change de femmes à toutes les semaines. En quel honneur les curés remarient-ils les gens divorcés? Et puis, avec la vie de fous qu'ils mènent, ils ne vivront pas vieux. Travailler à se faire mourir pour oublier en route qu'on a un coeur et une âme à sauver. Ils ont manqué l'essentiel philosophe le nonagénaire



Hervé Côté. Mon mickey c'est de rire et de parler avec le monde. C'est comme ça que je suis resté jeune.

Hervé Côté n'a pas attendu 93 ans avant de prendre la vie avec philosophie.

"Il se la coulait douce et disait qu'on n'est pas sur la terre pour se faire mourir," a raconté son fils aîné, Aimé. "Par contre, il était toujours prêt à rendre service. Il prenait le temps d'apprécier la vie et le monde."

D'une constitution robuste, il attribue sa santé non pas au travail, mais à sa jovialité "J'aime parler et rire. C'est comme ça que j'ai conservé ma santé. Je m'en fais pas pour des riens. Quand on se choque, faut se déchoquer. C'est dur sur le système Pour déchoquer les gens je leur disais Batêche attention! Tu vas geler comme ça."

"Il ne se fâchait pas, même quand tout allait mal. Doux, taquin, juste et chantant, il n'a jamais levé la main sur les enfants. Il aimait jouer aux cartes et aux dames," a rappelé sa fille, Noëlla. "Et prendre des tours en cutter," a enchaîné Antoinette. Mais tous sont unanimes: Bon plaisir, c'était de parler avec les gens.

"Il m'a tombé dans l'oeil la première fois que je l'ai vu," a confié sa femme. "J'ai dit à ma soeur: Celui-là, c'est le mien." Est-ce

Sur sa lancée, il poursuit: "Assurer son salut, c'est ce qu'il y a de plus important." "La vie c'est rien qu'une promenade. Tu vas être mort longtemps. Moé, je l'sais qu'il y a un bon Dieu qui *run*les affaires Quand il viendra te chercher, t'auras plus un mot à dire. Moi, je suis prêt."

"J'ai eu une vie heureuse et bien remplie. J'voudrais rien y changer. Je calcule que ça vaut pas la peine de regretter sa vie. Faut se servir de sa tête. La vie est courte mais l'ennui l'allonge. J'ai été chanceux."

Son petit-fils, Gérard, fait son éloge: "C'est un homme que j'admire et que j'aime beaucoup. Il est sage. Sa vie me sert d'exemple. À 93 ans, le bonhomme est encore sur le piton."

Gisèle CHAMPAGNE

Les parcs historiques nationaux sont ouverts

Les parcs historiques nationaux Lower Fort Garry et la maison Riel ont commencé une saison qui promet d'être très chargée. Ils ont ajouté plusieurs dramatisations historiques au programme pour inciter les gens à leur rendre visite encore une fois.

Lower Fort Garry, situé à 5 km au sud de Selkirk, a ouvert ses portes en mai et restera ouvert **tous les jours jusqu'au 3 septembre**, ainsi que **les quatre autres week-ends de septembre**, avec tout un éventail de programmes à offrir au visiteur.

Le parc est ouvert tous les jours de 9h30 à 18h00. Libre ensuite aux visiteurs de rester sur les lieux jusqu'à la brunante.

Le parc Lower Fort Garry, communément appelé le "fort de Pierre", vous reportera à l'époque historique des débuts de la colonie qui s'installait à la Rivière Rouge. Quand vous laisserez le centre d'accueil où vous attendent scènettes, étalage de cadeaux-souvenirs, casse-croûte et aire de pique-nique, la traite des fourrures n'aura plus pour vous aucun secret.

Revivez l'histoire et mêlez-vous aux membres du personnel en costume d'époque dans le plus vaste ensemble existant au Canada de structures originelles conçues pour la traite des fourrures. En mai et juin, des tournées spéciales sont prévues pour les écoles et les groupes organisés qui ont fait leurs réservations par écrit aux Services de renseignements pour visiteurs ou par appel téléphonique au 949-3600 (Winnipeg) ou 482-6843 (Selkirk).

Les mises en scènes du procès de Foss Pelly et de l'arrivée du gouverneur Colvile seront présentées à diverses reprises en juillet et en août, afin de permettre à ceux qui se sont déjà rendus au parc plus tôt au cours de la saison de voir du nouveau.

Le parc historique national Maison Riel, situé au 330, chemin River (Saint-Vital, Winnipeg) a aussi ouvert ses portes en mai et jusqu'au 3 septembre 1984, ainsi que les quatre autres fins de semaines en septembre (de 9h30 à 18h00).

Le parc historique national Maison Riel vous donne l'occasion de connaître le milieu socio-culturel des familles Riel et Lagimodière au cours des années 1880. À l'extérieur, une aire relatant l'histoire de la famille et de la propriété, initie on ne peut mieux les visiteurs au parc.

Résumé des renseignements concernant la visite du Pape Jean-Paul II au Manitoba

le dimanche 16 septembre 1984

THÈMES: NATIONAL - *"Célébrons notre foi"*
LOCAL - *"Foi et culture en une société multiculturaliste"*

Le Pape Jean-Paul II arrivera à Winnipeg de Toronto le dimanche matin 16 septembre 1984. Durant la matinée il participera à deux événements:

1. Une visite à la Cathédrale ukrainienne catholique, Saints Vladimir et Olga

Cette visite du Saint Père à la cathédrale ukrainienne se fera en accord avec l'esprit dans lequel ce voyage a été conçu, à savoir de mettre en évidence un groupe particulier partout où il s'arrêtera. Aussi il convient bien que Jean-Paul II rende visite à la cathédrale ukrainienne puisqu'elle est au Canada le Siège métropolitain pour le Rite ukrainien catholique. De plus c'est le centre où se trouve la plus forte concentration de population ukrainienne catholique au Canada.

2. Le Défilé

Le Pape fera le trajet en papamobile afin de permettre au plus grand nombre de gens possible de le voir.

Le cortège, qui défilera à partir de l'angle de l'avenue Portage et de la rue Erin, se dirigera vers l'est de l'avenue Portage jusqu'au boulevard Memorial qu'il descendra jusqu'à la rue Hargrave, endroit où il se terminera.

Le parc Memorial sera spécialement aménagé pour les personnes âgées et les handicapés non ambulants.

Le défilé terminé, le Saint Père se rendra à la Cathédrale Sainte-Marie pour la récitation de l'Angelus. Il y prendra son déjeuner et un temps de repos.

L'événement principal de la visite sera une Célébration eucharistique en plein air et présidée par le Pape Jean-Paul II. Cette célébration aura lieu au parc provincial Birds' Hill, situé à environ 15 milles au nord-est du centre-ville de Winnipeg. La messe débutera vers 14h30. Après cette célébration, le Saint Père se rendra à l'aéroport de Winnipeg pour s'embarquer à bord d'un avion en route pour Edmonton.

MOYENS DE TRANSPORT

Un plan détaillé des moyens de transport a été préparé, afin de permettre aux gens de se rendre en foule au parc Birds' Hill. En gros le plan prévu est le suivant:

1. un service d'autobus faisant la navette à partir d'endroits spécifiques, de Winnipeg au parc Birds' Hill;

2. un parcours spécifique pour autobus nolisés (charter) ou pour voyages organisés;

3. un parcours spécifique pour voitures, automobiles privées;

4. des terrains désignés de stationnement situés à l'intérieur ou à l'extérieur du parc Birds' Hill pour chacun des modes de transport mentionnés ci-dessus.

SOINS MÉDICAUX

Un service complet de soins médicaux d'urgence sera disponible pour subvenir aux besoins des participants à la Célébration eucharistique.

LA PLANIFICATION STRUCTURALE

C'est en réponse à l'invitation de la Conférence des évêques catholiques du Canada que le Saint Père visitera le peuple canadien. C'est pourquoi l'Église est le principal organisateur de la visite. Il y a un Centre d'organisation au niveau national ainsi qu'au niveau local que le Pape visitera. Ces centres se composent d'un coordonnateur assisté dans son travail de cinq chefs de pupitre, chacun responsable d'un des domaines suivants:

1. La Planification pastorale
2. La Liturgie
3. La Logistique
4. Les Médias
5. Les Finances

Au Manitoba ce centre est connu sous le nom de "Secrétariat de la Visite du Pape". Mgr D. Ward Jamieson en est le coordonnateur local. Il est assisté de l'abbé Roland Bélanger et de l'abbé Michael Buyachok. Les chefs de pupitre et leurs assistants sont:

1. La Planification pastorale: l'abbé Albert Fréchette (chef); le père Raymond Roussin; le père Paul Maluga.

2. La liturgie: l'abbé Léo Couture (chef); l'abbé Michael Koryluk; Mgr Myron Daciuk.

3. La Logistique: l'abbé Ed Lequiea (chef); l'abbé Roland Lanoie; M. Joe Stangl.



4. Les Médias: M. Paul Herriot (chef); S. Maria Prenovault; le père Simon Izyk.

5. Les Finances: l'abbé Walter Szumski (chef); l'abbé Michael Moore; l'abbé John Sholdak.

Les bureaux sont situés à l'Hôpital Général de Saint-Boniface, à l'étage 5C. Ils sont ouverts de 9h à 17h, du lundi au vendredi. L'adresse postale est:

Secrétariat de la Visite du Pape
C.P. 1984
Bureau de poste Norwood
Winnipeg, Manitoba R2H 3B8
Téléphone: (204) 235-3123

Bien que cette visite soit une visite pastorale et non une visite d'État, le Gouvernement du Canada est dans l'obligation de pourvoir à la sécurité du Pape puisqu'il est un chef d'État. Pour s'acquitter de ce devoir, une Équipe de travail du Gouvernement canadien fut mise sur pied. Ses principales responsabilités sont de voir:

1. à la sécurité du Pape et de sa suite;

2. au déplacement du Pape et de sa suite;

3. à la coordination Média-Logistique pour tout le personnel des médias en visite;

4. à la mise sur pied de centres de médias.

Le Gouvernement du Manitoba est aussi impliqué dans la planification, notamment en ce qui a trait à la sécurité du publique durant la visite du Pape. À cet effet M. Robert V. Oleson fut nommé coordonnateur. Le Gouvernement s'implique aussi très activement par l'entremise des départements de la Voirie et du Transport, de l'Éducation, des Services d'Emploi et de Sécurité économique, de l'Industrie et de la Technologie, des Ressources naturelles (secteur "parcs"). Le Gouvernement s'implique également par les Sociétés de la Couronne de l'Hydro et du Téléphone.

La Ville de Winnipeg collabore à la planification de la visite du Pape en offrant les services de sa police locale, de son système de transport (Transit System), ainsi que les services d'information et d'aide des autorités municipales.

SERVICES DE BÉNÉVOLES

Quoique tout soit bien mis en place et de plus en plus défini, il y a un immense besoin de personnes pour mettre tous ces projets à exécution. À cette fin un Service de Recrutement d'Entraînement de bénévoles fut mis sur pied sous la direction de John et Norma Heeney. On prévoit que l'aide de 15,000 bénévoles (volontaires) sera requise pour assurer le bon déroulement de la visite papale. Toutes les personnes intéressées doivent remplir une formule d'Inscription pour bénévoles et la présenter au Secrétariat.

Dans les mois à venir, nous espérons pouvoir être en mesure de vous fournir de plus amples renseignements.

1844-1984

140 ans de service à la Rivière Rouge...

à la suite de Mère d'Youville

Divers anniversaires historiques et religieux marquent la prochaine saison à la Rivière Rouge. Il est bon de nous tourner vers les personnes qui ont illustré notre passé pour évoquer les traits de leur visage, faire revivre leurs faits d'éclat et rendre hommage à leur mémoire. Le 16 juin 1984, en la Cathédrale de Saint-Boniface, deux d'entre elles sont honorées: Marguerite d'Youville, Mère à la charité universelle, et Soeur Valade, fondatrice des Soeurs Grises à la Rivière Rouge.



Marguerite d'Youville
1701-1771

LES HUMBLES DÉBUTS

Avec Mère d'Youville, nous fêtons cette année le 25e anniversaire de sa béatification. Petite fille de Pierre Boucher, elle épouse François d'Youville, gentilhomme volage qui mène la vie joyeuse et dont la principale occupation est la traite des fourrures avec les Indiens. François meurt à 30 ans laissant Marguerite chargée de deux enfants, accablée de dettes fâcheuses, seul bien recueilli de son mari. Charles-Dufrost et François d'Youville, ses deux fils, deviendront prêtres. Madame d'Youville fonde sa congrégation de Soeurs de la Charité en 1737 en s'associant trois jeunes demoiselles qui se joignent à ses activités de bienfaisance envers les pauvres, se consacrent à ce service et émettent secrètement des voeux de religion.

Absolument démunie, huit années plus tard, en 1745, Mère d'Youville se voit charger par l'évêque et le gouverneur de restaurer l'Hôpital général de Montréal devenu une ruine. Bien que ce soit une entreprise presque irréalisable, elle accepte ce défi. Femme taillée pour le labeur et la lutte avec les gouvernants de l'époque, elle campe audacieusement toute sa confiance dans le Dieu de l'impossible. Elle devient administratrice et, selon le charisme qu'elle reçoit, accepte que son hôpital devienne le refuge de tous les miséraux. Elle accepte aussi que sa maison, remise en état convenable et agrandie, accueille des vieillards, des infirmes, des aveugles, des aliénés, des prostituées, des enfants sans foyer, des Indiens et même des soldats anglais "ennemis" qui, au temps de la conquête, vinrent se mêler aux Français blessés et à tout ce monde de misère.

LE CHARISME DE MÈRE D'YOUVILLE

Quel fut le secret de Mère d'Youville en acceptant ce poste d'administratrice sans personnel suffisant, sans moyen ni argent? Elle garda toujours une confiance éperdue en l'amour miséricordieux du Père et elle reçut la grâce de transmettre cette confiance et cet abandon au Père ainsi que l'amour compatissant de Jésus pour les pauvres. Prions-la encore aujourd'hui, car elle demeure "la magicienne des gens mal pris".

Son oeuvre principale fut la fondation des Soeurs Grises, nom donné dérisoirement parce que "grisées" non d'alcool comme ses ennemis voulaient le laisser entendre mais "grisées" d'amour des pauvres. On se réunit en la Cathédrale de Saint-Boniface le 16 juin pour une célébration d'action de grâces avec notre curé, l'abbé Léo Couture, et avec nos nombreux amis et bienfaiteurs et ceux que nous avons l'honneur de servir.

NOS OEUVRES... 140 ANS APRÈS

Action de grâces aussi car on célèbre le 140e anniversaire de l'arrivée de Mère Valade et de ses trois compagnes pionnières sur les rives de la Rouge le 21 juin 1844. Filles de Mère d'Youville, les Soeurs Grises du Manitoba prolongent ses oeuvres en faveur des malades, des nécessiteux et pour soulager des misères nouvelles et anciennes selon le charisme qui leur a été légué:

- au **CENTRE SAINT-AMANT** (440, River Road, Winnipeg), où nous essayons de donner des soins attentifs aux jeunes sérieusement handicapés physiquement et mentalement et où nous accompagnons les parents de ces jeunes blessés dans leur être.

- à **CHESTERFIELD INLET** et à **RANKIN INLET** (T.N.-O.), où nous servons dans cette région éloignée les Inuit handicapés et où nous animons les jeunes, de ce vaste diocèse blanc, dans la catéchèse.

- a **SARA RIEL** (210, rue Kenny, Saint-Boniface), où nous accueillons une vingtaine de jeunes adultes affectés de troubles émotifs et accompagnons cent cinquante jeunes en réadaptation pour les intégrer à leur milieu.

- a la **CLINIQUE YOUVILLE** (33, rue Marion, Saint-Boniface), où nous réconfortons des mères, secourons l'adolescente désemparée, éduquons à la responsabilité parentale.

- à la **FONDATION YOUVILLE** (210, rue Kenny, Saint-Boniface), où nous plaidons la cause de 700 personnes âgées dans la région de Saint-Boniface et Saint-Vital pour les garder en santé dans leur propre domicile.

- à l'**INSTITUT D'ÉDUCATION PASTORALE DE SAINT—BONIFACE** (431, avenue Taché, Saint-Boniface), où nous offrons des stages d'éducation pastorale supervisée (unités de onze semaines) pour mieux équiper des agents de pastorale dans leur ministère.

- à l'**ÉCOLE D'INFIRMIÈRES AUTORISÉES** et l'**ÉCOLE D'AUXILIAIRES EN NURSING** (431, avenue Taché, Saint-Boniface) où nous éduquons à servir les malades de façon scientifique et avec compassion.

- au **CENTRE HOSPITALIER TACHÉ** (185, rue Despins, Saint-Boniface), où 320 résidants, jeunes handicapés et personnes âgées, reçoivent soins physiques et émotifs, secours spirituels et amitié.

- au **FOYER SAINT-BONIFACE** (271, rue Archibald, Saint-Boniface), où 70 résidants francophones sont accueillis, soignés et accompagnés dans leur solitude du troisième âge.

- au **CENTRE LAURENT** (380, avenue Taché, Saint-Boniface), où, avec des bénévoles, nous offrons quotidiennement un service de dépannage (linge reçu et donné gratuitement) pour une centaine de personnes.

- à **GRAVELBOURG** (Saskatchewan), où 75 personnes âgées et 25 malades sont accueillis avec bonté pour être soignés avec tendresse.

- à l'**HÔPITAL DE SAINTE-ROSE** (Manitoba), où 60 malades sont visités, soignés et secourus dans leurs besoins physiques et spirituels.

- à l'**HÔPITAL GÉNÉRAL DE SAINT-BONIFACE**, où dans un grand centre hospitalier universitaire, à la fine pointe du progrès scientifique, nous réconfortons, soignons, visitons des malades et formons d s professionnels de la santé pour l'an 2000.

Ouvertes au monde d'aujourd'hui, les Soeurs Grises acceptent de servir dans des oeuvres traditionnelles et de créer des ministères nouveaux selon l'esprit de Mère d'Youville et de Mère Valade.

RECONNAISSANCE

En ce 140e anniversaire de service à la Rivière Rouge, j'aimerais remercier les 120 laïcs compétents qui servent bénévolement aujourd'hui dans les conseils d'administration de nos oeuvres énumérées ci-dessus, les 1500 bénévoles laïcs jeunes et plus âgés qui servent directement les résidants dans nos oeuvres, et tous les collaborateurs ainsi que les 4000 employés qui oeuvrent et sont engagés avec nous pour être attentifs aux démunis: soins à la personne malade, visites à la mère célibataire, protection du foetus menacé, ombudsman pour le vieillard esseulé, aide et réconfort pour le jeune drogué ou suicidaire, formation de laïcs et de jeunes en milieu scolaire. Nos collaborateurs laïcs sont pour nous une inspiration constante alors que nous voulons rendre visible la tendresse du Père envers tous.

Si tu veux être un (une) associé(e) pour partager la spiritualité des Soeurs Grises et leurs oeuvres caritatives sans être membre régulier de l'Institut, VIENS...

Si tu veux partager une expérience de mission, connaître la prière et la vie communautaire pour vérifier ton appel, VIENS...

Et rendons grâces à Dieu de pouvoir SERVIR.

Soeur Marie Bonin, s.g.m.
supérieure provinciale
Soeurs Grises du Manitoba
(247-8941)

"Pas moins que la finale de l'Ouest"

Tom Clements jouerait mieux que Dieter Brock ou Warren Moon? Paul Bennett aurait vieilli? John Hufnagel serait sans raison d'être? La plus grande faiblesse des Bombers: le portefeuille? La Saskatchewan et Montréal, une menace?

L'hiver a été long dans l'Ouest. Même en Colombie Britannique. Mais particulièrement à Winnipeg où les amateurs de football n'ont pu éteindre cette vision cauchemardesque d'un Merv Fernandez qui s'étire pour attraper à maintes reprises une passe de Roy Dewalt. Un tourment pénible.

Sept mois après la défaite des Bombers contre les Lions de la Colombie Britannique, en finale de l'Ouest, le calme Cal Murphy se retrouve au camp d'entraînement à la recherche de la recette pour mettre les mains sur la coupe Grey.

Du côté du public, on n'entend parler que des Bombers. Les attentes sont hautes. "Délivrez, les boys!" hurlent des fans...

Pour ceux à qui La LIBERTÉ a eu l'occasion de parler, c'est une saison qui s'annonce bien. L'attaque semble incomparable, la défense sans faiblesses évidentes.

Mais laissons la parole aux quarts de sofa!

Daniel Boucher. "On s'en va à la coupe, c'est certain. On aurait dû la gagner l'an dernier. Il n'y a personne d'extraordinaire dans l'équipe, mais tout le monde est au-dessus de la moyenne. La ligne offensive canadienne m'impressionne. Reaves et Sykes sont tous les deux bons. J'ai toujours trouvé que Tom Clements jouait mieux que Warren Moon."

Charles Laflèche. "Cette année, on prend la coupe. Une année entière avec Tom Clements (qui peut faire ce qui était étranger à Dieter Brock: scrambler) fera toute la différence. On aura aussi la meilleure défense dans la ligue. L'esprit d'équipe est là. Paul Robson a un bon rapport avec les joueurs et j'apprécie le style relax de Cal Murphy."

Christian Laroche. "Clements, Sykes, Reaves, ce sont des joueurs forts. Il n'y a vraiment pas de grosses faiblesses. La deuxième ligne défensive est questionnable. Bennett a vieilli. Les menaces? B.C.! Saskatchewan peut-être. Dans l'Est, Toronto. Montréal aussi. Les quelques pratiques que j'ai vues, en tout cas, les entraîneurs faisaient une bonne job."

Fabien Laroche. "Les Bombers iront à la Grey Cup. Avec des receveurs comme House, Poplawski, Murphy et un quart comme Clements, ils vont finir par connecter. La ligne offensive est peut-être un point faible. J'aime beaucoup l'entraîneur. 'Cool, calm and collected', il a de l'expérience avec Edmonton, il sait ce qu'il fait et il essaie différentes choses."



Derrière une équipe "sans faiblesses apparentes", Cal Murphy préfère prendre les choses en main que de se plaindre.

Bernard Léveillé. "J'espère que House et Poplawski auront une bonne année. Mais c'est toute l'équipe qui me frappe plutôt que les individus. Je ne pense pas non plus que la ligne défensive secondaire soit un problème comme disent certains. J'espère seulement qu'en finale, ils sauront s'adapter à la situation. Au lieu de rester au plan prévu quand ils voient que ça ne marche pas. Pour ce qui est de Cal Murphy, je trouve qu'il a réglé l'affaire Brock avec expertise."

Ron Molgat. "Il y a des joueurs avec beaucoup d'expérience et de nouveaux talents. Clements et Reaves seront forts. Je m'inquiète un peu de la ligne défensive secondaire, à part Shaw. Je ne sais pas si Turner peut faire le travail. En tout cas, l'Ouest, c'est entre B.C. et Winnipeg. Cal Murphy? Il n'a pas peur de courir des risques. Ça il faut savoir le faire si on veut gagner. Ray Jauch ne le faisait jamais."

Jim Nelson. "Je pense qu'on va se rendre à la coupe. Clements est là. Si Hons joue comme l'autre jour, ça sera bien. J'espère que Hufnagel va partir, par contre. On a de bons botteurs, receveurs... seuls les coins sont un peu faibles. Individuellement, B.C. est supérieur. Mais comme équipe, c'est les Bombers les meilleurs."

Paul Paquin. "J'ai trouvé dimanche, contre Calgary, qu'ils étaient aussi forts que l'an dernier. Les lignes sont fortes. Clements et Reaves aussi. Il se peut que les arrière-défensifs soient faibles. La grosse menace sera évidemment B.C. Peut-être la Saskatchewan."

Maurice Péloquin. "Pas moins que la finale de l'Ouest. Pas plus que la coupe Grey! La défense est bonne depuis deux ou trois ans. Ça regarde bien parce qu'on a trop de bons joueurs, surtout canadiens. Probablement, on peut s'attendre à de bons échanges. Il y a une très bonne organisation: entraîneurs-directeur-joueurs. Naturellement, ils vont perdre cinq ou six parties. Mais ce n'est pas grave. Contre qui? Au moins la Saskatchewan et Vancouver... Il y a une faiblesse flagrante: le portefeuille! On n'aura pas assez d'argent pour payer des joueurs en fin de contrat comme Aaron Brown. Il y aura un problème d'assistance d'ici septembre. Car les gens sont au chalet!"

Jean-Louis Rocan. "Si on gagne l'Ouest, on gagnera la coupe. Nous sommes sans faiblesses apparentes. Clements assure un leadership. Hufnagel s'avère un excellent quart-arrière de relève. Nos demis à l'attaque sont incomparables. Les demis de coins sont incertains. Cependant, je suis optimiste à cause de la stabilité dans l'équipe. Au lieu de se plaindre, les entraîneurs prennent l'initiative. Seule B.C. pourra faire opposition aux Bombers."

Léopold Sabourin. "C'est la coupe! On a Sykes, Clements (qui a des jambes, ce que n'avait pas Brock) et un bon entraîneur, Cal Murphy, ce n'est pas un dictateur comme Ray Jauch. La seule chose qui pourrait nous arrêter, ce sont les blessures."

Jolly Turenne. "On finira en première place. On gagnera dix parties, peut-être douze. Moins ça sera à cause que tout le monde dans l'équipe se sera cassé une jambe! B.C. avec l'entraîneur Matthews m'inquiète. Notre équipe, c'est comme les Eskimos il y a trois ans, toute l'équipe est impressionnante."

Roland STRINGER

Bienvenue à la Saint-Jean Baptiste!

PROG

Vendredi le 22 juin

21h00: Veillée des bénévoles
22h30: Ouverture officielle de la fête "Feu de la Saint-Jean"
- Prix
- Musique de Gérard Brétécher
- Cuisine canadienne à votre service
- Bénévoles - entrée gratuite; non-bénévoles - 2$

Samedi le 23 juin

9h00 à 18h00: Déjeuner aux crêpes (gratuit, gracieuseté de La Broquerie Hôtel)
- Marchefonds - Cyclefonds

9h00 à 18h00: Tournoi Hockey de salon (gymnase École secondaire)
11h00 à 19h00: Tournoi de balle (dames)
11h00 à 24h00: Cantine
- Cuisine canadienne (jusqu'à 19h00)
- Gourmet (jusqu'à 19h00)
- Trois petits cochons (jusqu'à 19h00)

12h00 à 18h00: Petit Canôt (entrée 1$)
- avec Gérard Brétécher, prix, danse, rafraîchissements

13h00 à 18h00: Exposition et vente d'artisanats (sur le terrain)
13h00 à 14h00: Jeux divers pour enfants (gratuits de 2 à 6 ans)
- Pêche (de 2 à 8 ans)

13h00 à 16h00: Guillotine
14h00 à 16h00: Spectacle et animation pour enfants (pièce "Le Triangle"). Soyez prêts à vous joindre à la chaîne.
15h00 à 17h00: Mini-bingo (sur le terrain; prix d'argent)
15h00 à 17h00: Tournées en chevaux (gratuites)
16h00 à 18h00: Jeux divers pour enfants (gratuits de 2 à 6 ans)
- Pêche (de 2 à 8 ans)

Petit Canôt doit se vider pour 19h00!
20h00 à 1h00: Spectacle (entrée 4$)
- Flambée
- Raymond Savoie - invité spécial

Pour plus de renseignements, contactez Gisèle au 424-5260 ou Claudette au 424-5267 à La Broquerie, Man.

AMME

Dimanche le 24 juin

10h00: Messe de la Saint-Jean (précédée par Monseigneur Hacault)
11h30: Défilé de la Saint-Jean
12h00 à 24h00: Cuisine canadienne
- Trois petits cochons
- Gourmet (jusqu'à 19h00)
- Cantine (jusqu'à 19h00)
- Petit Canôt (entrée 1$; jusqu'à 19h00) (avec Groupe Vandale et F & R Sound)

12h00 à 18h00: Exposition et vente d'artisanats (sur le terrain)
12h00 à 19h00: Tournoi de balle (hommes)
13h00 à 14h00: Jeux divers pour enfants (gratuits de 2 à 6 ans)
- Concours de peinture (gratuit de 2 à 8 ans)

13h00 à 17h00: Guillotine
13h00 à 17h00: Tournoi fer à cheval
14h00 à 15h30: Jeux et animation pour enfants et adultes (sur le terrain gratuits)
15h00 à 17h00: Tournées en chevaux (gratuites)
15h00 à 17h00: Mini-bingo (sur le terrain)
16h00 à 18h00: Jeux divers pour enfants (gratuits de 2 à 6 ans)
- Concours de peinture (gratuit de 2 à 8 ans)

* Tournoi tir au câble: l'heure sera annoncée sur le terrain.
* Souvenirs (souvenirs du Pape)

Le Petit Canôt doit se vider pour 19h00!

20h00 à 1h00: Spectacle (entrée 4$)
- Raymond Savoie (Invité spécial)
- Les Rendez-Vous



Les 22, 23 et 24 juin **La Broquerie, Manitoba**

Le suicide: l'absence de l'autre

Le suicide est une forme de communication. C'est le dernier recours pour amorcer le dialogue. Le message est clair: S.O.S.



Maurice Noël. L'intensité de notre pièce a été voulue.

Le suicide est tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte accompli par la victime elle-même et qu'elle sait devoir produire ce résultat. La tentative, c'est l'acte ainsi défini, mais s'arrête avant que la mort en soit le résultat. L'année 1984 s'annonce mal au Manitoba...

Les spécialistes sont unanimes: les statistiques disponibles n'offrent pas un tableau exact de la réalité. Sans compter les suicides passés pour un accident ou une mort naturelle. Quant aux tentatives, les spécialistes les calculent jusqu'à 10 ou 20 fois plus élevées que les suicides. Les taux augmentent et les victimes sont de plus en plus jeunes.

Le dernier tabou de la société, le suicide fait détourner les regards et suscite un silence épeuré. Dans un monde où l'on parle librement de drogue, de sexualité, de politique et de religion le sujet de suicide est rarement abordé ouvertement.

"On ne fait pas disparaître un problème en refusant d'en parler. Chez les 12 à 24 ans, le suicide est la deuxième cause de mortalité. Cette année, au Manitoba, le suicide a déjà fait plusieurs victimes. Le public n'est pas au courant."

Frank King est conseiller au Harbor Light Centre et parle en connaissance de cause. "Le suicide est présent dans tous les coins de la ville: le centre-ville, Saint-Boniface, le Nord, les quartiers chics. Nos sessions d'informations dans les écoles indiquent un besoin urgent chez les jeunes d'en discuter. Ça fait partie de leur réalité. Ils veulent être rassurés qu'il est normal que l'idée effleure leur esprit. Tout le monde y pense à un moment ou l'autre. Heureusement pas tout le monde passe à l'action."

Le baromètre: les jeunes

"C'est un mal de notre société qui préoccupe beaucoup les adolescents, reprend Maurice Noël, professeur de valeurs humaines et de français au Collège Louis-Riel. Les jeunes sont le baromètre de la société. Ils nous filent le message. Faut être à l'écoute."

Quel est le message? Quand on préfère la mort à la vie c'est que le vide intérieur est devenu noir et sans fond. Les besoins primordiaux, être aimer, le sens d'appartenance et la communication ont été négligés et/ou niés.

Étudiante et comédienne principale dans la pièce présentée par le Collège Louis-Riel au Théâtre jeunesse, Lise Fenez a repris le thème: "C'est une réalité qu'on ne peut pas ignorer. On ressent le besoin d'en parler afin d'être en mesure de comprendre. C'est un problème réel et on se sent démuni. C'est le message qu'on a voulu passer dans notre pièce. Malheureusement, certains l'ont mal interprété."

Pourquoi se suicide-t-on? Les raisons sont multiples et diffèrent selon les cas: drames enfants-parents, manque de communication, difficultés personnelles, crise d'identité, solitude insupportable, peines d'amour, problèmes sexuels, l'effritement des valeurs traditionnelles et de la famille. Pour ceux qui se suicident la mort n'est pas une fin, elle est un moyen de quitter une situation qui semble irrémédiable et intolérable...

"Depuis quelque temps la possibilité d'une guerre nucléaire inquiète les adolescents et est la toile de fond du suicide. Ils se voient refuser un avenir dans la société d'aujourd'hui. Ils sentent que les adultes ne se soucient pas de leur bien-être, a expliqué Frank King. Un sentiment de désespoir et de délaissement chez les jeunes est à la base de tout suicide."

"La lutte contre le suicide ne peut se faire qu'en reconnaissant et en acceptant la gravité du problème. La prévention est reliée à l'écoute et à la disponibilité. Pour prévenir faut pouvoir reconnaître."

Selon l'écrivain français, Paul Valéry, "Le suicide est l'absence de l'autre".

Gisèle CHAMPAGNE



Lise Fenez. Le problème du suicide inquiète les jeunes. On veut en parler.

Moins de 20 ans...

Le nombre de suicides connus au Manitoba chez les moins de 20 ans.

1981	22
1980	22
1979	29
1978	11
1977	32
1800	



Frank King. L'année 1984 s'annonce mal au Manitoba.

Les mythes du suicide

Il est temps de détruire les mythes avant qu'ils nous détruisent. Des croyances fausses sont la cause de malheurs qui auraient pu être détournés. Quels sont les mythes concernant le suicide chez les jeunes?

"En parler encourage ou donne des idées aux autres." Ce mythe sert de prétexte pour ne pas faire face au problème. Voiler de silence le suicide accentue plus qu'il ne réduit le problème.

"Ceux qui en parlent ne tentent jamais le suicide." Les remarques et menaces ne doivent pas être prises à la légère. Elles servent de sonnettes d'alarme. Soyez à l'écoute.

"Le suicide est un phénomène du prolétariat." Le problème du suicide atteint toutes les classes sociales.

"Un suicide raté n'est pas sérieux; c'est seulement un moyen extrême d'attirer l'attention." Quatre cinquième de ceux qui réussissent le suicide n'en sont pas à leur premier essai. La tentative est un cri de détresse, un appel au secours.

"Ceux qui se suicident sont fous et/ou psychotiques." Sans être atteinte de maladie mentale, la personne est en état de crise et ses mécanismes de défense font défaut. (*Life coping mechanisms have broken down.*) Ce n'est pas une question d'intelligence.

"Les gens ayant des tendances au suicide veulent mourir." Ils sont tiraillés entre deux émotions: le désir de mourir et le désir de vivre.

"Seulement certains types d'individus se suicident." Il n'a pas de cas classique.

"Le suicide est héréditaire." Chaque cas est différent. L'hérédité n'est pas un facteur.

G.C.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
A.J. HOGUE C.W. SHARP
R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker **Dr. M.N. Lecker**
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

LES PETITES ANNONCES

VOUS VOULEZ: du miel naturel? Appelez à La Broquerie au 424-5529.
-401-

MAISON DE REVENU: Bi-Level à vendre. 36' x 26', 59 995$ pour celui qui qualifie. 6 000$ comptant. Premier plancher: cuisine, salle à manger et salon "L Shape". Deux chambres à coucher, chambre de bain, quatre pièces, entrée privée. Au sous-sol revenu 350$ par mois, cuisine, salle à manger et salon, 2 chambres à coucher, chambre de bain, quatre pièces, entrée privée. Appeler: 222-2484.
-523-

RECHERCHE: Gardienne pour garder deux enfants chez moi. 20$ par jour, bonne référence. 256-6722.
-535-

MAISON À VENDRE: Cuisine, salle à manger, salon, salle de jeu, 1½ chambres de bain, chambre à laver. 4 chambre à coucher ou 3 chambres à coucher. Une transformée en patio. S'adresser à P. Piché, La Broquerie, 424-5342.
-527-

PROPRIÉTÉ À VENDRE: À Saint-Pierre-Jolys, un mille au sud sur la route 59, une maison de 2 étages avec sous-sol et une grande remise sur un lot ¼ acre. Tél.: 256-2896.
-521-

À LOUER: Parc Windsor, près de toutes commodités, "Bachelor suite" au sous-sol d'un duplex Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, chauffage, électricité et toutes autres commodités incluses Libre le 1er juillet. Composez le 257-9412.
-535-

À VENDRE: La Broquerie. Ferme, 40 acres boisés, maison atelier, étable, jardin. R. Ouellet au 424-5529.
-536-

À VENDRE: Réfrigérateur (sans givre) et poêle, couleur dorée, excellent état, 500$. Tél.: 233-8327 après 17h00.
-537-

À LOUER: Une suite de deux chambres à coucher et deux suites d'une chambre à coucher, disponible le 1er juillet. Personnes tranquilles seulement. Appelez le 253-1534.
-538-

GARÇONNIÈRE À LOUER: Saint-Boniface, le 1er juillet 1984. Loyer inclus poêle, réfrigérateur, draperies et tapis, ainsi que stationnement pour voiture. Locataire doit payer pour chauffage et électricité. 232$ par mois. Appelez au 284-7784 ou 489-3461.
-531-

À LOUER: Saint-Boniface, 2 appartements de deux chambres à coucher. Disponible le 1er juin et le 1er août 1984. Loyer inclus poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle, air climatisé, draperie et tapis, stationnement de voiture. Le locataire doit payer éclairage et chauffage. 475$ par mois. Appelez au 284-7784 ou 489-3461.
-532-

JEUNE DAME: De 23 ans, mère de 2 enfants, catholique, aimerait rencontrer jeune homme en moyens entre 23 et 26 ans, qui aime les enfants, qui s'intéresse aux soirées dansantes, au rock, aux polkas et aux valses du bon vieux temps. SVP envoyer une photo. Répondez à La LIBERTÉ, C.P. Boîte 5, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
-533-

À VENDRE: Plage Albert. Lot de choix, 75 x 150, très près du lac. Tél.: 253-1834
-459-

VENTE PRIVÉE: Lorette, Manitoba. Bungalow de trois chambres à coucher avec grande cuisine, sous-sol partiellement fini. Belle grande cours clôturée. 51 500.00$. Tél.: 1-878-3229
-539-

UNE CHAMBRE: À louer, "Board & room". Des enjoliveurs "Hub Caps" à vendre. Signalez le 237-6273
-540-

MAISON À VENDRE: 87, rue Saint-Gérard à Sainte-Anne-des-Chênes. Lot 75 x 300 entouré d'arbres. Grande cuisine, salle à dîner, grand salon, trois chambres de bain, trois chambres à coucher au premier étage, une au sous-sol, grand sous-sol fini. Grand jardin, arbres fruitiers, fraisiers, framboisiers. Il faut voir ça! Tél.: 422-5938
-541-

GRANDE VENTE: 513, rue DesMeurons. Samedi le 16 juin, 9h00 à 17h00. Dimanche le 17 juin, 10h00 à 16h00.
-542-





Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier



Agents d'immeubles

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.

Ferme à vendre
Près de Saint-Claude sur le # 2 approximativement 400 acres avec très beau bungalow. Aussi disponible un autre 400 acres adjoints.
Nap Gagnon
Watt & Associés 477-0270

Sa lanterne économique s'est éteinte:



Philippe Kleinschmit
professeur en sciences économiques

ECONOMYTHES

À diverses occasions, j'ai eu le plaisir d'apprendre que cette chronique était lue et qu'elle suscitait même parfois quelques réflexions ou commentaires. Ceux-ci se faisaient de vive voix, lors de rencontres, etc. Mais, holà!

Voici qu'un ancien étudiant du département des "sciences écos" de l'Université du Manitoba a réagi à une des chroniques au point d'y répondre par lettre, lettre très eloquente d'ailleurs. Nous la reproduisons donc entièrement.

M. le rédacteur,

La chronique Economythes en date du 18 mai 1984 m'a plongé dans un grand effroi. J'y lis "nous subissons une politique (d'austérité, par exemple) sans VRAIMENT savoir pourquoi".

Est-ce à dire que les théories économiques et les politiques qui en découlent ne sont fondées sur rien ou sur des CROYANCES indignes de notre grand siècle, tout de raison drapé?

J'avoue avoir eu du mal à situer la nature et l'étendue de la critique adressée aux théories économiques. Je n'ignore pas que celles-ci sont fondées sur des bases empiriques fragiles, mouvantes pour le moins. Est-ce là que se logent les mythes? Ou est-ce au niveau des hypothèques de comportement des acteurs en présence?

Jusqu'où peut-on soutenir que les théories d'un Adam Smith, d'un John Stuart Mill, d'un Keynes, d'un Marx ou d'un Milton Friedman pour n'en citer que quelques-uns, ont une base essentiellement mythique et qu'entendre par là?

Est-ce à dire qu'elles ne sont pas plus crédibles que Jason et la toison d'or, qu'elles ne sont qu'histoires merveilleuses tout juste bonne à bercer les marmots et à stimuler l'imagination de leurs parents? Je n'ose le croire.

Assurément, ces théories ont une très forte tendance à se détacher des réalités empiriques qui les fondaient à l'origine pour fonctionner en vase clos et dans l'atmosphère tamisée des centres de recherche où elles poursuivent une existence morne à l'abri de toute contestation. La réalité y est priée de se taire, de se tenir coi; on la relègue au rang de contre-exemple honteux, non-significatif ou encore, elle est la matière de rationnalisations hâtives.

Combien de théoriciens refusent "d'éteindre la réalité rugueuse (pour emprunter une formule d'Arthur Rimbaud)? Il a fallu la révolution keynésienne pour que les acteurs et leurs comportements se voient accorder un statut théorique; ceux-ci restent toutefois assez schématiques, parce que trop grossièrement différenciés; on en est encore à "découvrir" la segmentation de l'offre de travail (cf. les notions de réseaux) pour rendre compte de l'hétérogénéité des demandeurs de travail.

Quoi qu'il en soit, j'avoue que depuis la chronique du 18 mai, ma lanterne économique s'est éteinte. Ne me laissez pas plus longtemps dans l'épaisse obscurité du doute. Il semble en effet que ce soit la possibilité même d'une science économique qui se trouve mise en question.

Peut-on passer des Économythes à une Science Économique? Et quels seraient alors les principes fondateurs d'une telle Science? J'espère que vous voudrez bien rallumer ma lanterne, si cela est encore possible.

Hervé Domec
Winnipeg, Manitoba

essayons de la rallumer

Ce n'était certainement pas mon intention d'éteindre des lanternes; mais j'ai maintenant l'intention ferme de rallumer celle-ci.

Bien que je sois d'avis que, peu importe la discipline, l'esprit scientifique nécessite la perpétuelle remise en question des connaissances acquises, je ne voulais certainement pas, dans cette chronique ni ailleurs, mettre en question "la **possibilité même** d'une science économique".

De plus, "la nature et l'étendue de la critique adressée aux théories économiques" (à distinguer du point précédent) étaient nulles, car mon but était tout autre; je parlais **du rôle des théories économiques sur le plan politique**.

Je disais qu'il y a des arguments économiques qu'on entend très souvent et dont les aspects controversés ne sont que sporadiquement soulevés. Ainsi, ils deviennent progressivement non pas des théories qui font l'objet de débats publics, mais des principles et parfois même des principes soi-disant inviolables et connus de tous.

Sans cette progression, les politiques monétaristes de Volcker, Bouey et Thatcher, ces politiques qui ont leur part de responsabilité dans les récentes faillites de certains agriculteurs manitobains (à la une du Free Press de vendredi dernier) **n'auraient jamais été tolérées**.

Et justement, puisque nous n'allons pas de façon collective nous renseigner sur tout ce qui se cache derrière ces taux d'intérêts élevés qu'on dit inévitables, nous allons subir des politiques "sans VRAIMENT savoir pourquoi."

Mais cela n'est pas un tort en soi. D'autres mythologies servent bien à établir un consensus social dans le domaine moral par exemple. De même nous devons avoir des "économythes" pour permettre un consensus minimum sur les questions économiques. Le véritable problème est: comment le choix de ces économythes se fait-il?

Un autre point tout à fait à côté de la question, mais très bien rendu dans la lettre, c'est qu'il y a en sciences économiques, comme dans toutes les disciplines, un groupe qui préfère préserver ses acquisitions intellectuelles "en vase clos". Et cela devient nécessairement une source de frustration pour les enthousiastes du "contre-exemple" de la "réalité rugueuse".

Le problème est plutôt une question d'équilibre; il ne faut pas que ce groupe étouffe la curiosité scientifique, mais il ne faut pas non plus que l'avant-garde perde les coordonnées de vue.

Sans cet équilibre entre les deux camps, il ne peut y avoir cette dialectique qui, avec l'inspiration, assure le progrès. Et c'est vrai, les sciences économiques ne progressent que lentement par rapport aux défis qui leur sont lancés.

Mais assez de ces grands propos. Si vous avez des commentaires ou des questions que vous aimeriez voir discutés, n'hésitez pas à écrire un mot.

Les étapes à suivre pour sa planification financière

Combien souvent avons-nous entendu: "N'investis pas dans le marché boursier! Jo Blo a perdu sa chemise en le faisant." C'est probable que Jo Blo n'avait pas adéquatement planifié ses finances dès le début. La clef d'une bonne planification financière, c'est d'observer d'abord les réglements de base.



Joanne Therrien Sabourin
consultante

LE SAVOIR AFFAIRES

Avant d'entreprendre un investissement plus ou moins risqué ou de faire un achat d'assez grande envergure, il est recommandé d'avoir un budget établi.

Un des éléments de base c'est d'entretenir un compte à une ou deux institutions financières. Le plus on fait affaire avec plusieurs banques, le plus on perdra le contrôle. Le client d'une seule institution établira son crédit plus rapidement et pourra faire un état précis de son compte sur une base régulière.

Il s'agit ensuite de se commettre à déposer systématiquement un certain pourcentage de son revenu afin de créer un fonds d'urgence pour des dépenses imprévues.

En cas de maladie, d'accident ou de décès, les épargnes peuvent être rapidement épuisées. C'est la raison de la mise en place d'assurances adéquates pour protéger son salaire et sa famille.

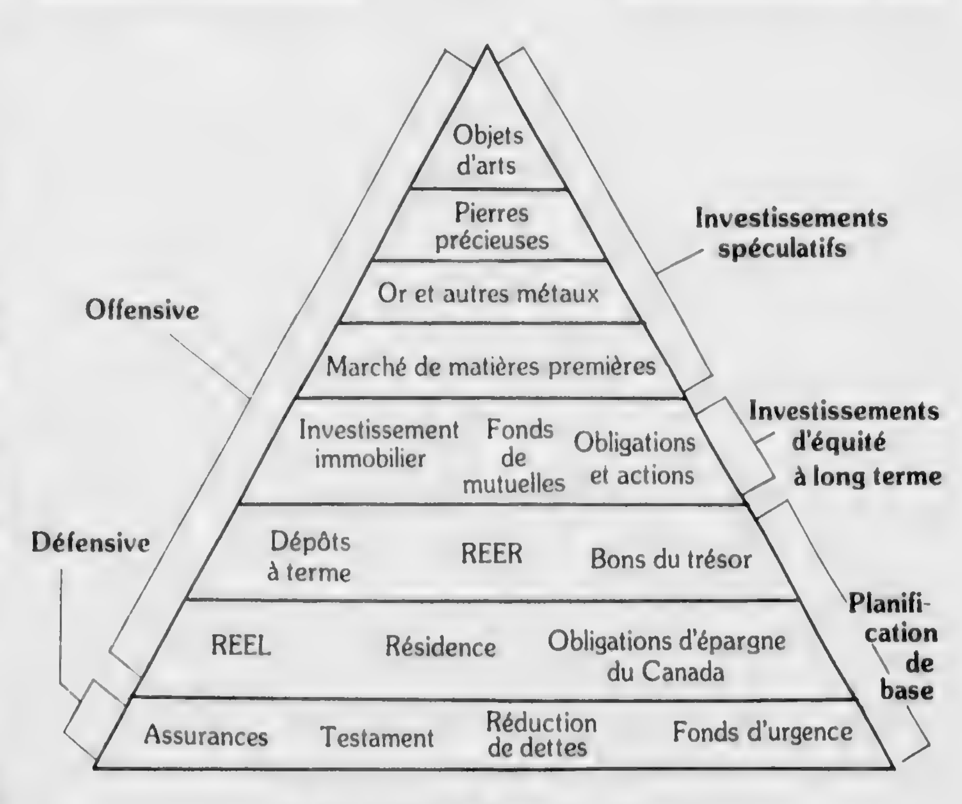
En observant ces règles, on pourra donc songer à d'autres épargnes garanties en vue de l'achat d'une résidence ou de quelque autre investissement tangible.

La personne qui a suivi cette planification de base est donc prête à poursuivre d'autres étapes pour investir.

La pyramide illustrée ci-dessous est un outil largement utilisé par des experts financiers.

En la suivant, un investisseur devrait pouvoir atteindre ses objectifs sans souci de difficultés financières.

Joanne THERRIEN-SABOURIN



La pyramide de l'investissement

L'abbé Emilien Leveque, père du scoutisme franco-manitobain

On fête cette année le cinquantenaire de la fondation du scoutisme au Manitoba. Mais c'est dès 1932 que l'abbé Emilien Leveque commence à mettre le mouvement sur pied.

À le voir, jamais on ne penserait qu'il est le père du scoutisme franco-manitobain. Car on reste surpris devant son allure de sexagénaire. L'ancien chapelain des Forces armées porte en effet ses 80 ans avec élégance.

À l'entendre, jamais on n'oserait croire qu'il a été la force motrice de la jeunesse du diocèse de Saint-Boniface durant les années 30. Car celui qui travaille encore activement pour les évèques américains dans trois diocèses du Dakota Nord entretient l'humilité.

Ce qui ne l'empêche pas d'accepter qu'il avait le tour avec les jeunes et les adolescents. "Il me semblait que je pouvais rejoindre les jeunes assez facilement" remarque Emilien Leveque, qui a étudié le système scout durant son séjour au Grand Séminaire de Québec, entre 1927 et 1929.

" J'aime la jeunesse. C'est un terrain frais à cultiver". Après son séminaire, il va étudier les oeuvres sociales à Lilles, en France, pour une année. À son retour dans sa paroisse natale de Saint-Boniface, Mgr Cabana lui confie l'organisation de la jeunesse masculine.



L'abbé Emilien Leveque. Beaucoup de modestie.

Dans un premier temps, l'abbé Leveque va structurer l'organisation des servants de messe. Puis il établit les terrains de jeux, la ligue de vacances. Au début des années trente, la dépression commence à se faire sentir à Saint-Boniface. Trop de jeunes traînent dans les rues, trop souvent désoeuvrés, à la recherche de divertissements faciles, comme les bagarres.

le caractère et le coeur

"On se fait prêtre pour aider" rappelle Emilien Leveque. Or, pour aider les jeunes, il lui fallait suffisamment de bras droits. " J'avais besoin de chefs, de jeunes conscients de ce qu'ils faisaient. J'ai trouvé que le scoutisme était un excellent moyen pour former de jeunes chefs dévoués qui penseraient aux autres".

" Car le scoutisme, c'est la formation du caractère, du coeur. On apprend à un jeune à s'oublier pour aider les autres, à trouver le bonheur à se donner lui-même. "

L'abbé Leveque n'a pas rencontré vraiment de problèmes pour faire accepter l'idée du scoutisme, même si certains trouvaient que c'était une organisation de protestants. "Il n'y a jamais eu d'opposition" note-t-il.

En fait, le seul problème auquel le fondateur du scoutisme francophone au Manitoba a dû faire face était le manque d'appui financier. C'était la dépression, "les gens n'avaient pas d'argent".

Pour pallier la difficulté, l'abbé Leveque eut une idée géniale: il a organisé une ligue de hockey pee-wee calquée sur la ligne professionnelle. "Les jeunes portaient le nom des hockeyeurs professionnels". L'initiative a eu un succès quasi-immédiat et a permis de générer l'argent nécessaire pour assurer l'épanouissement du scoutisme francophone.

L'abbé Leveque a été l'aumônier jusqu'en 1937 avec l'appui de gars comme Gilles Guyot, Alfred Pelissier, Paul Guyot, René Provost... Mais ça, c'est une autre histoire, qu'on pourra lire prochainement dans La LIBERTÉ.

Bernard BOCQUEL

J'ai trouvé que c'était un excellent moyen pour former des chefs



Le mauvais temps a découragé la plupart des scouts à participer au camporee éclaireurs-pionniers organisé au camp de Saint-Malo la fin de semaine dernière dans le cadre du cinquantième anniversaire du mouvement scout.

Seulement deux troupes d'éclaireurs (7 jeunes) de Saints-Martyrs et de Sainte-Anne se sont rendues au camp scout le vendredi 8 juin. Ils ont cependant été rejoints le samedi par une colonie de 8 castors d'Ile-des-Chênes. Les jeunes ont notamment participé à des olympiades et un feu de camp.



"En appréciation"

150 personnes se sont déplacées le dimanche soir 10 juin au sous-sol de la Cathédrale à Saint-Boniface pour honorer des militants du scoutisme, dans le cadre du 50e anniversaire de la fondation du mouvement.

"En appréciation de notre dévouement au scoutisme au Manitoba" pouvait-on lire sur les plaques que le président des scouts, Jean Gaudry, a remis aux personnes: Athanase Proteau (responsable du magasin scout des années 30 à la fin des 60); Marcel Jamault (ancien commissaire); Lorette Beaudry-Ferland, Lucienne Loiselle et Mariette Régnier (fondatrices des castors au début des 70); Roland et Alfreda Beaudin (fondateurs du camp scout); René Provots (un des premiers scouts); Arthur Proulx (ancien commissaire); Herménégilde Dubé (ancien commissaire) et Émilien Levêque (le fondateur du mouvement).

L'Église est le sacrement du Christ

Église de Jésus, parle-nous de toi! Quand l'Église parle d'elle-même, quand elle cherche à se dire, elle le fait par des images. Toutes sortes d'images. Des images qui évoquent des réalités que nous connaissons, mais qui envoient à des réalités que nous ne faisons que deviner. Des images qui sont comme des pointes de lumière dans un grand mystère!

Quelles images! La Bible nous en livre un nombre. L'Église est:

- comme le rassemblement de tous les peuples sur la Montagne du Seigneur
- comme un grand banquet préparé pour toute l'humanité de tous les temps
- comme une épouse qui vit en fidélité d'amour avec son époux
- comme un grand jardin où poussent des vignes qui portent fruits
- comme une source d'où coulent des ruisseaux d'eau vive
- comme une lumière qui brille dans la nuit

Et quoi encore!!! Il s'agit d'ouvrir le Livre de la Parole pour en trouver qui nous touchent de plus près.

Mais certaines images ont été retenus à travers les âges à cause de leur force d'évocation et à cause de leur provenance. Ces images, que le Concile Vatican II a reprises dans sa Constitution sur l'Église, nous voulons maintenant les parcourir, attentivement, pour que l'Église nous dise mieux qui elle est.

Mais avant d'entrer de plain-pied dans ces magnifiques images, il nous faut nous rappeler l'essentiel: l'Église est le sacrement du Christ. Elle est à la fois ce qu'elle annonce et celle qui annonce. Elle est signe de l'union de Dieu avec les hommes, signe de cette union en Jésus. Elle est sacrement parce qu'elle doit devenir toujours plus, au milieu du monde, la manifestation du Christ Vivant.



Claude Blanchette

INTERROGATION

Elle est sacrement, signe du Christ, parce qu'elle accepte sa faiblesse et sa misère. Elle est composée de personnes qui sont faibles et pécheurs. Elle ne nie pas son besoin de purification, car elle se situe toujours en face de Celui qui est plus grande qu'elle.

L'Église n'existe pas pour elle-même; elle n'a de sens que si elle renvoit continuellement au Christ, comme à sa source, comme à son point d'arrivée. Et ce, elle le fait bien consciente de ce qu'elle est dans ce monde.

Elle est sacrement, signe du Vivant, parce qu'elle est une Église en marche un peuple en chemin. Elle se situe entre la Résurrection et le Retour du Seigneur Jésus. Et pendant ce "délai", elle doit continuellement devenir ce qu'elle est profondément, elle doit toujours s'effacer devant le Christ.

Sacrement du Christ, l'Église l'est, parce que le Seigneur l'a voulue ainsi. C'est un mystère, oui... Mais quel grand mystère!

Jamais arriverons-nous à tout comprendre, à tout saisir! Mais nous ferons quelques pas en regardant l'Église comme peuple de Dieu, comme Corps du Christ et comme Temple de l'Esprit.

Claude BLANCHETTE, ptre



COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL SUR LA JEUNESSE

Le Comité sénatorial spécial sur la jeunesse tiendra des audiences publiques afin d'étudier les problèmes et questions auxquels font face les jeunes canadiens âgés de 15 à 24 ans, et pour faire des recommandations à ce sujet

Les particuliers et organisations sont invités à présenter des mémoires sur un ou plusieurs des thèmes suivants:

1. Emploi et changements sur le marché du travail
2. Enseignement, formation et perspectives de carrière
3. Questions familiales et sociales
4. Crise des valeurs

Les mémoires doivent être déposés au plus tard le 27 août 1984. Ils peuvent être rédigés en anglais, en français ou dans les deux langues officielles

Le Comité entendra également des témoins dans la mesure où son calendrier le lui permet. Les personnes désirant comparaître doivent en informer le greffier d'ici au 26 juillet 1984

Veuillez adresser correspondance et mémoires à
Jacques Hébert, sénateur
Président, Comité sénatorial spécial sur la jeunesse
Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Greffier du comité - (613) 995-3311

Ligue de soccer mineur de la Seine

Lundi 18
Moussaillons et Cavaliers à Ile-des-Chênes
Calures et Loriots à Sainte-Anne-des-Chênes
Colibris et Cotingas à La Broquerie

Mardi 19
Flibustiers et Incorruptibles à La Broquerie
Patriotes et Mousquetaires à Lorette
Cotingas et Loriquets à Sainte-Anne-des-Chênes
Tangaras et Malures à Ile-des-Chênes

Mercredi 20
Incorruptibles et Cavaliers à Ile-des-Chênes
Malures et Colibris à Lorette

Jeudi 21
Mousquetaires et Corsaires à Sainte-Anne-des-Chênes
Loriots et Tangaras à La Broquerie
Loriquets et Calures à Ile-des-Chênes

Lundi 25
Corsaires et Flibustiers à Sainte-Anne-des-Chênes
Colibris et Calures à Ile-des-Chênes

Mardi 26
Mousquetaires et Moussaillons à Ile-des-Chênes
Calures et Tangaras à La Broquerie

Débutants

	G	P	T
Colibris	7	2	14
Calures	6	1	12
Tangaras	5	3	10
Cotingas	4	5	8
Loriots	4	5	8
Malures	2	6	4
Loriquets	1	7	2

Vétérans

	G	P	T
Cavaliers	8	0	16
Moussaillons	7	3	14
Corsaires	5	3	10
Incorruptibles	5	5	10
Patriotes	4	6	8
Flibustiers	3	7	6
Mousquetaires	0	8	0

Les compteurs

Daniel Goffinet	12
Philippe Gauthier	11
Marc Dufault	10
Michel Normandeau	9
David Gauthier	9
Joseph Beauchemin	24
Roméo Petit	20
Stacey Seidler	19
Michel Dumaine	14
Yvan St-Vincent	9







Somerset

Une missionnaire du Lesotho cherche des dons

Somerset accueillait Sr Yvonne Maes des Soeurs des Saint Noms de Jésus et de Marie, lors d'une soirée rencontre qui eut lieu à la salle paroissiale le 6 juin.

Née au sud de Swan Lake, Yvonne, la fille de Alphonse Maes et de Natalie VanDenBoshe, se joint aux Soeurs en 1959. Elle enseigne à Winnipeg avant d'aller en Afrique.

C'est au Lesotho (petit pays en Afrique du Sud) qu'elle oeuvre pendant les 16 dernières années. Au début, elle enseigne dans un collège de professeurs; et ensuite devient directrice dans une école secondaire à Meseru.

Fuyant la situation politique de l'Afrique du Sud, un nombre grandissant de personnes se réfugient au Lesotho, ce qui impose une charge supplémentaire aux écoles qui débordent déjà à cause du nombre grandissant de jeunes qui recherchent une éducation, et aussi à cause de la migration de la campagne aux villes.

Le gouvernement du Canada à travers CIDA (l'Agence de développement international) donne 3$ pour chaque dollar que Sr Yvonne Maes obtient. En 1983, elle a réussit à ramasser 25 000$ des paysans en plus de dons; et, ayant reçu 75 000$ de CIDA, elle érige une nouvelle école. Sr Yvonne Maes, qui doit retourner au Lesotho en août, espère qu'elle pourra (grâce à vos dons) renouveler la même démarche avec CIDA en 1984 et encore en 1985



Soeur Yvonne Maes s.n.j.m. arborant la couverture et le chapeau du Lesotho.

Huguette L. BOULET

Sainte-Anne-des-Chênes

Le baseball a fait des gagnants

Quatre équipes de femmes, 12 d'hommes et 10 mixtes sont venues participer à un tournoi de baseball organisé par l'Association de hockey mineur à Sainte-Anne les 2 et 3 juin.

Dans la catégorie des femmes, les Athlètes de Richer ont pris la première place, suivi des 'Goodtimers'. Dans la catégorie des hommes: **A** - 1ère place au 'City Blues' et 2e au 'Biggers' de Richer; **B** - 1ère place aux 'Clubbers' de Richer et 2e aux Saints de Sainte-Anne.

Dans la catégorie mixte (groupe A): les 'Rebels' de Ross ont remporté la place et les Athlètes de Richer la 2e; et (groupe B): 'Phil's Crew' ont pris la place et Granny et ses petits la 2e place.

Gina PROULX

Calendrier

Dans le but de prélever des fonds, le comité de parents de la garderie des petits amis organise un marché aux puces le 16 juin de 10h à 18h à la garderie à Sainte-Anne.

Sainte-Agathe

Une expérience excellente

Il y avait beaucoup de bruit et de rires dans le gymnase de l'école élémentaire de Sainte-Agathe, le 29 mai, lorsque Joanne et Pierre Lamoureux présentaient "Salut Prairies, Nouveau Pays!"

Même si le spectacle était désigné pour les élèves de la maternelle à la 6e année, les élèves du présecondaire, 7e à 9e années, en ont bien joui. La représentation donnait un bon aperçu des épreuves et tribulations d'un pionnier Québécois qui est venu s'installer sur une ferme au Manitoba. Le choc éprouvé par son épouse aux conditions de vie primitive à chaque saison de l'année, printemps, été, automne et hiver; le travail dur, requis du pionnier, le chagrin d'un feu de prairie lorsqu'il menace un beau champs de grain, et la solitude et l'isolement d'un hiver Manitobain étaient des moments joués avec sensibilité et puissance.

Les moments heureux, les amusements et divertissements étaient aussi représentés: l'excitation de l'arrivée de la femme, la fierté de l'accomplissement d'un oeuvre, la célébration après la moisson, comprenant une traditionnelle "gigue de cuvier".

Quelques spectateurs étaient choisis parmi l'audience, professeurs et élèves, pour participer à certaines phases de la représentation. Le programme a conclu l'après-midi des sessions de classe et a été considéré par le personnel de l'école comme une expérience excellente

Thérèse DUMESNIL

Vie sociale

Naissances

Jean-Baptiste, Joseph, Marc **Rozière**, né le 28 janvier 1984, 8 livres 8 onces, à l'Hôpital de Saint-Boniface, deuxième fils de Michel et Colette (née Dubois) Rozière. Les grands-parents sont: Gertrude Rozière (née Duhamel) et Léo et Adèle (née Cournoyer) Dubois. Baptisé par l'abbé Bernard Bélanger le 21 avril en l'église Notre-Dame-de-Lorette. Marc et Lorraine (née Desrosiers) Rozière sont parrain et marraine.

Raelyn, Alma, Denise **Bohémier**, 6 livres 15 onces, fille de Richard et Barbara Bohémier, de Saint-Lazare, née le 27 mai 1984.

Richard, Christian **Fillion**, 7 livres 1 once, né le 31 mai à l'Hôpital de Saint-Boniface, fils de Denis et Réjeanne de Dufrost. Les grands-parents sont Marcel et Adéline **Fillion** de Saint-Joseph, et Amédée et Thérèse Sabourin de Saint-Jean-Baptiste.

Stacy Ardena **Simard**, 8 livres; fille de Jean-Marie et Donna Simard de Saint-Lazare, née le 2 juin 1984.

Mariages

Camille **Chartier**, de Saint-Lazare, et Karen **Olafson**, de Rocanville, Saskatchewan, mariés le 18 mai 1984 à l'église de Moosomin, Saskatchewan

Christine **Trudel**, fille de Thérèse et de Jean. et David **Collette**, fils de Florence et de Marcel, mariés à Saint-Malo le 26 juin 1984

Lilliane **Grenier** de Saint-Léon et Ronald **Van de Spiegle** de Somerset, mariés à Saint-Léon le 19 mai 1984

Raphaël **Chartier**, de Saint-Lazare, et Vickie Archibald, mariés le 12 mai 1984 à l'église de Saint-Lazare

À l'église de Saint-Jean-Baptiste, Carole **Marion** et Donald **Lemoine** de Sainte-Agathe, mariés le 2 juin 1984.

Décès

Alexandre, Joseph **Sawchuk**, 51 ans, époux de Rose Rey, décédé le 30 mai 1984, inhumé à Saint-Norbert le 2 juin

Louis **Landry**, 69 ans, de Morris, décédé le 4 juin 1984 à l'hôpital de Morris

Antoni **Hogue**, d'Ile-des-Chênes, décédé le 10 juin, à l'âge de 83 ans.

Le 2 juin 1984, Soeur Marie Jemma **Bérubé** (Soeur Marie Jeanne Philomène), 80 ans, décédée le 31 mai.

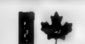
Le 8 juin 1984, Mme Alice **Adie** (née Poirier), 83 ans, décédée le 6 juin.

Wilfrid **Moreau**, décédé le 14 mai 1984 à l'âge de 94 ans. Résidant du Foyer Saint-Boniface.

Marie-Anne**Dumaine**, de Saint-Boniface, décédée le 22 mai 1984 à l'âge de 79 ans.

Thongpheng **Meksavangh**, de Saint-Boniface, (catéchumène laotien), 59 ans, décédé le 22 mai 1984.

Sr Edmée **Cusson** (Sr Henri de Jésus), de Saint-Boniface, 87 ans, décédée le 30 mai 1984



Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Physiothérapeute

Santé et Bien-être social Canada
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)

Nous cherchons une personne comme vous pour diriger, coordonner et administrer le service de physiothérapie et d'ergothérapie. Vous serez responsable de donner des traitements thérapeutiques aux patients, ainsi que de participer aux programmes de formation et de visite des villages isolés. Nous nous fierons à vous pour maintenir et améliorer les normes de pratique professionnelle.

Vous cherchez l'occasion de mettre à profit votre diplôme en ergothérapie ou en physiothérapie obtenu d'une institution reconnue, ainsi que votre vaste expérience dans un poste de responsable ou de superviseur au sein d'un petit hôpital. La connaissance de l'anglais est essentielle

Nous vous offrons une rémunération située entre $23,067 et $27,791 par année, ainsi qu'une prime d'éloignement.

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence
84-PSC-NWT-HWC-62-4046-2 (W6F), à :
Bobbi Bulmer (Mme) (403) 873-3525
Commission de la Fonction publique du Canada
C.P. 2730
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3

Date limite : le 20 juin 1984
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous





Commission de la Fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Directeur de district

Affaires indiennes et du Nord Canada
Rankin Inlet (Territoires du Nord-Ouest)

Nous cherchons une personne d'expérience pour mettre en oeuvre et administrer les programmes de gestion des ressources renouvelables, incluant le contrôle de l'utilisation des terres, des cours d'eau, ainsi que de la pollution de l'eau et du sol. Nous compterons sur vous pour établir et entretenir des rapports de travail harmonieux avec les représentants concernés dans tout le district de Keewatin, en ce qui a trait aux ressources naturelles, et en particulier aux activités reliées à ces ressources

Vous devez détenir un diplôme universitaire ou collégial, obtenu d'une université ou d'un collège reconnu, avec spécialisation dans une discipline reliée aux ressources renouvelables. Vous possédez de plus une expérience de l'administration et de la gestion de programmes de ressources multiples dans une région éloignée. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Nous vous offrons un salaire annuel situé entre $31,046 et $34,985 ainsi qu'une prime d'éloignement

Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi, en indiquant le numéro de référence
84-PSC-NWT-IAN-62-4033-2 (W6F), à :
Bobbi Bulmer (403) 873-3525
Commission de la Fonction publique du Canada
C.P. 2730
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R1

Date limite: le 27 juin 1984
This information is available in English by contacting the person mentioned above.

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous
Canada

Saint-Malo

Les Maynard n'attendent pas le gros lot pour rayonner

Des gros Maynard, des p'tits Maynard, des grands Maynard, toutes sortes de Maynard sont venus fêter cent ans de Maynard au Manitoba.

Les premiers colons, Antoine et Marie-Louise, regardant ça grouiller du haut de la galerie n'auraient jamais cru retrouver autant de pieds (en bottes de caoutchouc d'occasion) ni autant de mains capables de s'entraider à préparer en toute simplicité une telle fête sur la ferme de Maurice et de Gilbert.

Selon l'historique de Mémère Clara, épouse de Domina (l'Enfant), il est certain que ces bons vivants n'eurent pas que des roses sans épines en partage. Et le résultat, tel qu'on peut encore le constater d'après les Maynard 1984, sont des gens de nature calme, modeste et paisible qui n'attendent pas le gros lot pour rayonner et qui font en sorte que ceux qui les entourent vivent une expérience heureuse.

Les vieilles souches que Denis a présentées étaient aussi d'habiles chasseurs et des joueurs de balle efficaces et en plus, des pionniers aux organismes qui rendent une communauté dynamique par leur dévouement au sein de la Coopérative, la Caisse populaire, la Commission scolaire.

Certes, nos aïeux ne reconnaîtraient pas le "homestead" ni la cabane de logs qui faisait leur bonheur, et qu'ils ont laissé, car depuis, tout a progressé et c'était à souhaiter.

Ce qui demeure, par contre, c'est une nature d'hommes et de femmes sages qui fait d'eux des gens à imiter et à consulter lorsqu'il s'agit de questions de valeurs fondamentales à transmettre aux générations futures.

Pour plus de détails au sujet de la généalogie de la famille Maynard, contactez Germaine Maynard-Gosselin, qui a fouillé douze générations de Maynard!

Paulette GOSSELIN



La coupe du ruban: Clara (épouse de feu Domina); Marie-Louise (épouse de feu Antoine), Soeur Antoinette (fille-de-la-Croix) qui coupe le ruban, Simone (épouse de feu Joseph) et Irène (épouse de feu Jean).

23 et 24 juin: les fêtes d'été

Ça y est! C'est décidé! On aura des fêtes d'été les 23 et 24 juin et le défi est lancé pour que d'autres se fassent valoir.

On prévoit une exhibition de chevaux, des parachutistes, de la danse au son de Marcel Meilleur, une messe à la grotte, un déjeuner aux crêpes, un breakdance, un spectacle de marionnettes, un concours de grimaces organisé par le conseil des jeunes en coopération avec le CJP, le Comité des fêtes, les Chevaliers de Colomb et la Chambre de Commerce.





Voici des gagnants du Concours du Meilleur 1983.

Ile-des-Chênes

Un récital aux airs de fêtes

Le récital de fin d'année présenté par les élèves de piano prenait le 11 juin dernier un véritable air de fête.

C'est dans la salle polyvalente de l'école, qu'une vingtaine d'élèves d'Armelle Molin ont interprété tour à tour, solos, duos, et un trio. Le programme s'est terminé par une danse ballet-jazz exécutée par Agnès Molin.



La remise des récompenses aux élèves qui se sont particulièrement distingués pendant l'année a suivi. Lise Trudeau, Chantal Hagner, Marcel Petit, Pierre Beaudry, Tracey et Sandra Snezyk ont été récompensés pour leur succès au festival de musique régional; Nicole Petit, Marie Audette et Karen McClenaghan pour l'excellence de leur travail.

En guise de reconnaissance à leur professeur, les élèves lui ont présenté plusieurs cadeaux dont un gâteau en forme de piano.

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Saint-Lazare

Les jeunes font parler d'eux!

Qu'ont donc fait nos élèves du pré-secondaire à la piste et pelouse divisionnaire?

Seulement 13 élèves de l'école Saint-Lazare participèrent à la piste et pelouse qui se déroula à Shoal Lake. Un total de 24 rubans furent gagnés. Michelle Simard remportait la première place au 100 mètres.

Ceux qui remportèrent des deuxièmes places furent: Odette, Alain et Yvan Huberdeau, Nestor et Brenda Hayden et Konrad Plante. Pour des rubans de troisième place: Nestor et Brenda Hayden, Odette et Yvan Huberdeau, Aaron Bell, André et Josée Chartier, Anna Fulham et Tammy Perreault.

De plus, l'équipe de Konrad Plante, Nestor Hayden, André Chartier et Yvan Huberdeau a remporté la première place au relais masculin; tandis que l'équipe de Josée Chartier , Michelle Simard, David Simard et Aaron Bell remportait la 2e place au relais "co-ed".

Par ailleurs, 14 jeunes de la paroisse Saint-Lazare recevaient pour la première fois la communion le 10 mai.

Les premiers communiants sont: Émile Huybrecht, Telly DenBrock, Kelly Belhumeur, Gabrielle Fafard, Jeremy Dupont, Dale Edmundson et Jason Simard, Dominique Deschambault, Christopher Simard, Kim Perreault, Jamie Rittaler, Alain Deschambault, Bridget Leclair et Joris Bagley

Les jeunes communiants participèrent activement à la célébration eucharistique. Les lectures furent lues par Jamie Rittaler et Dominique Deschambault; les psaumes par Émile Huybrecht, Alain Deschambault et Christopher Simard. Les prières universelles, qui avaient été composées par eux-mêmes et leur professeur de catéchèse, Geneviève Tremblay, furent lues par Telly DenBrock, Gabrielle Fafard, Kelly Belhumeur, et Bridget Leclair. Finalement, Joris Bagley, Jeremy Dupont, Kim Perreault, Jason Simard et Dale Edmundson s'approchèrent de l'autel avec les offrandes.

Pour rehausser la cérémonie, le choeur de chants des petits "Coeurs Joyeux", sous la direction de Sr Irène Bouchard, a chanté.

Annette et Omer CHARTIER

Calendrier

21 juin: Concert de fin d'année à l'école Saint-Lazare par les élèves de la première à la 4e année.

25 juin: Piste et pelouse pour les élèves de la maternelle à la 6e année. Présentation des trophées aux élèves de l'école Saint-Lazare. Messe à 20h00 suivie d'un thé à la salle communautaire pour Sr Mariette, Sr Thérèse et Yvette (professeurs quittant Saint-Lazare).

26 juin: Les élèves de la 5e et 6e année visitent le musée de Miniota.

28 juin: Graduation pour les élèves de l'Institut collégiale de Birtle commençant à 18h.

La Broquerie

Norbert Piché part en voyage

Norbert "Tit-homme" Piché nous quittte.

Il a 17 ans, finissant à l'école secondaire, pas de plan d'avenir précis. Il se rend à Trois-Rivières pour y suivre un cours de français de six semaines

Puis en septembre, il se joindra à l'organisme Jeunesse Canada Monde Après une période de trois mois de formation et d'orientation, il nous quittera en décembre pour le Costa Rica, en Amérique centrale, pour une autre période de trois mois

Rino OUELLET

Norbert Piché passera l'été à Trois-Rivières. Trois étudiantes de l'école secondaire seront aussi du voyage: Ginette Kirouac, Manon Legault et Carole Therrien.

Saint-Boniface

Les gagnants du Richelieu connus

Le Club Richelieu Saint-Boniface a annoncé la liste des gagnants du tirage des séries finales de la Coupe Stanley 1984.

Il s'agit de J. Parent, Don Hunter, Armand Bédard, Robert Bétournay, Harvey Gamache, Craig Olson, Don Wright, Valley Garden Incce, Roland Senez, Fernand Labelle, Lucien Guénette, Guy Comeault, Marie Larochelle, Sharon Carrière, Lorette Hacault et Diane Carrière.



Sur la photo ci-dessus, Clément Boulet, vice-président du Club Richelieu Saint-Boniface, remet le gros lot de 1 200$ à Marie Larochelle.

Mlle Eva COLLETTE

Au Foyer Villa Youville de Ste-Anne, le 31 mai 1984, est décédée à l'âge de 84 ans Mlle Eva Collette

Elle laisse dans le deuil une soeur, Madame May Roy de Lampman, Saskatchewan, un frère, Euclide et (Olivine) de St Boniface et de nombreux nièces et neveux

La Chapelle Desjardins était en charge des funérailles. La Messe de la Résurrection fut célébrée en l'église du Précieux-Sang lundi, le 4 juin 1984 à 14h avec M. l'abbé A Lemoine comme officiant.

La famille désire remercier tous ceux et celles qui ont participé et témoigné de la sympathie de diverse façon, fleurs et messes, ainsi que l'abbé A Lemoine pour son bon service, la chorale et l'organiste qui fit les frais du chant liturgique au cours des funérailles, ainsi que les dames responsables du goûter. Nous tenons aussi à remercier la pastoral, les médecins, les infirmières et tout le personnel du Foyer pour les bons soins prodiques donnés avec tant de bonté et d'amabilité à notre chère soeur

N'oublions pas que Joseph et Mercédès Bazin ont toujours été très actifs

C'est le 20 mai, à Notre-Dame-de-Lourdes, que plusieurs se réunirent pour fêter Joseph et Mercédès (Lafrenière) Bazin, en l'honneur de leur 60e anniversaire de mariage.

Tous leurs enfants étaient présents pour fêter leurs parents, qui se trouvent encore en excellente santé. M. et Mme Bazin eurent dix enfants, dont huit vivent encore: Suzanne, l'aînée (Mme Lionel Badiou) de Swan Lake; Denise (Mme Roger Pittet) de Gravelbourg, Saskatchewan; André (marié à Odette Carel) de Saint-Claude; Raymond (marié à Vivian Dorge) de Minnedosa; Renée (Mme Raymond Delaquis) et Odile (Mme Gérard Badiou), tous deux de Lourdes; Annette (Mme Robert Deleurme) de Boissevain; et Aline (Mme Russ Preston) de Lac du Bonnet. Aussi présents étaient 31 des 33 petits-enfants; et les 5 arrière-petits-enfants.

L'abbé Joseph Choiselat était assisté de Patrick Delaquis et Robby Deleurme, deux petits-fils. Joël Legault, l'aîné des arrière-petits-enfants, porta un bouquet de roses à Mémère et Pépère Bazin. Les solistes, Renée Delaquis et Odile Badiou, deux de leurs filles, aidées de la foule, chantèrent plusieurs cantiques de circonstances dont l'Avé Maria de Lambillote qui rappela plusieurs souvenirs à Mémère Bazin.



Le couple Bazin à leur 60e anniversaire de mariage.

Les solistes étaient accompagnées de Christian Delaquis à l'orgue. Durant la messe, Pépère et Mémère renouvelèrent leurs voeux d'engagement. Les lectures furent lues par Denise Pittet, et les offrandes furent apportées à l'autel par Suzanne Badiou et Annette Deleurme, filles des jubilaires.

C'est après la messe que parents et amis des jubilaires se rencontrèrent tous au Club d'Âge d'Or pour un thé-rencontre. Les amis et la parenté, venus en grand nombre, étaient accueillis par des enfants et les jubilaires où tous pouvaient jouir d'un étalage de photos prises lors des 25e, 40e, 50e, 55e, anniversaires de Mémère et Pépère, et des photos de chaque famille, et même une photo de la journée du 16 octobre il y a 60 ans (1924), journée mémorable de leur noce.

Après le thé rencontre vint la présentation aux jubilaires d'un très beau quilt où, sur chaque carré, était brodé le loisir préféré de chaque membre de la famille. Au centre du quilt, on retrouvait le nom des jubilaires, les années 1924-1984, et les deux commerces que Pépère avait gérés, la crèmerie de St-Claude et l'Union Commerciale de Lourdes.

Les filleuls de Pépère et Mémère donnèrent un "floating heart" en or portant un diamant à Mémère, et à Pépère, un pince-cravate portant également un diamant.

N'oublions pas que Joseph et Mercédès Bazin ont toujours été bien actifs dans la communauté de Notre-Dame-de-Lourdes. On n'oubliera jamais Pépère au saxophone (entre autres instruments) et Mémère au piano lorsqu'ils faisaient partie de l'orchestre de Lourdes.

Pépère a offert de nombreuses années de services; soit à l'hôpital de Lourdes, ou pour l'Echo de Notre-Dame, ou pour la paroisse ou, encore à ce jour, il compte la quête tous les lundis matins.

Et puis comme si Mémère n'avait pas assez à prendre soin de la famille pendant que Pépère travaillait au magasin, elle trouva toujours le temps de s'occuper de mille et une chose dans la paroisse et même y trouvait le temps de s'impliquer activement chez les Filles d'Isabelle. Ceci n'est qu'un bref aperçu de leur dévouement; soit envers la paroisse et leur famille.

Christian DELAQUIS

La page de Bicolo

Bon camping à toi aussi!

N'oublie pas d'éteindre ton feu!

Bonjour!

Bonne fête à tous nos papas dimanche prochain! Je pars faire du camping avec papa. Que j'ai hâte aux vacances. As-tu hâte, toi, aussi?

Bicolo

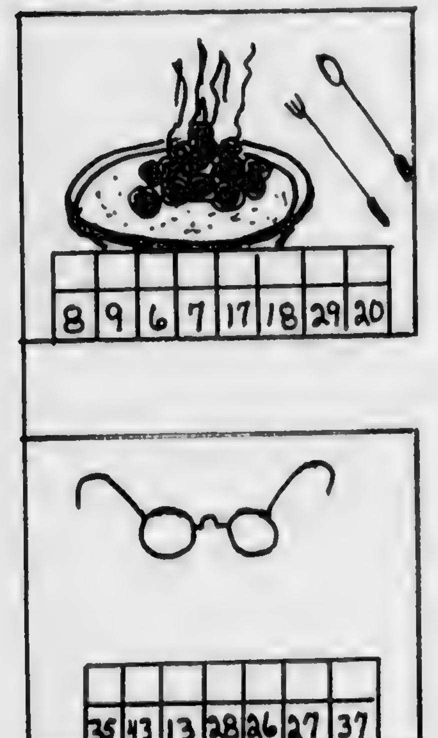
Message secret

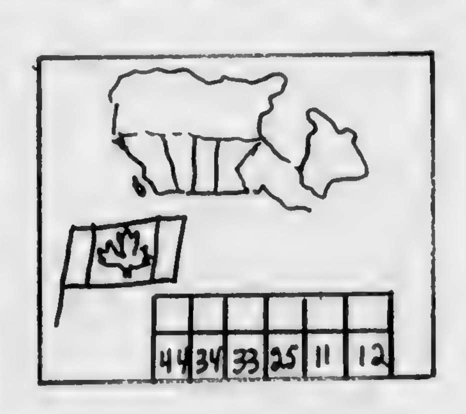
Pour découvrir un message important, tu as besoin des dessins ci-dessous. Devine ce que chaque dessin représente. Ecris dans les cases blanches situées dans le dessin les lettres du mot deviné.

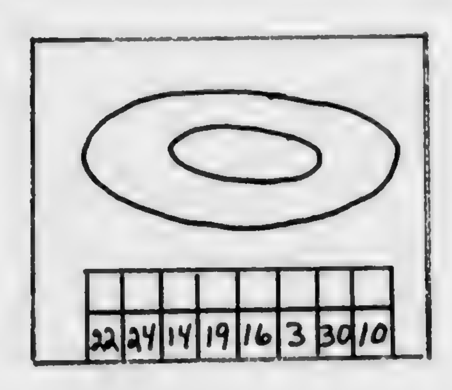
Reporte ces lettres suivant le numéro qu'elles portent dans les cases blanches de la grille ci- dessous.

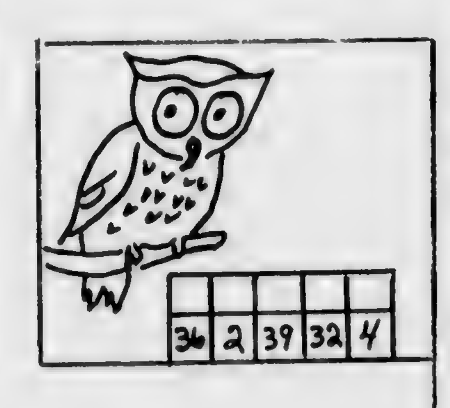
Je fais la première pour toi...

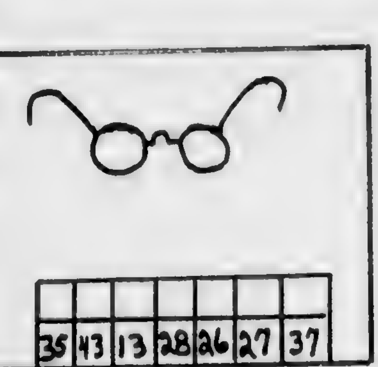
Mot-Mystère
RÉPONSE: Canada

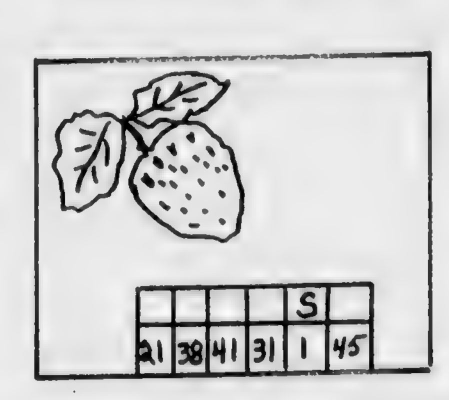


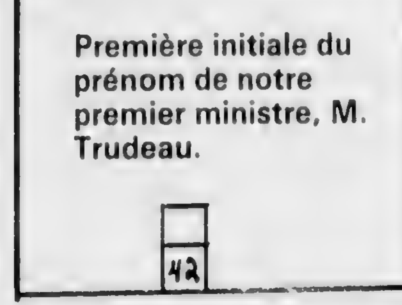


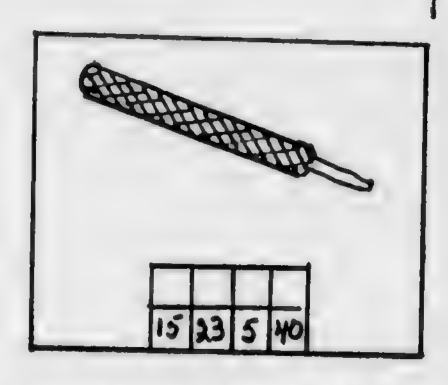












Quel est le message?

1	2		3	4		5	6	7	8	9	10			
S												S		
11	12	13	14		15	16		17	18	19	20			
21	22	23	24		25	26	27	28	29	30	31	32	33	
34		35	36	37	38	39	40		41		42	43	44	45

Fais le casse-tête et avec les lettres qui restent tu trouveras le pays où il fait bon voyager.

Air
Allumettes
Bois
Camp
Couvertures
Enfants
Été
Feu
Hache
Jeux

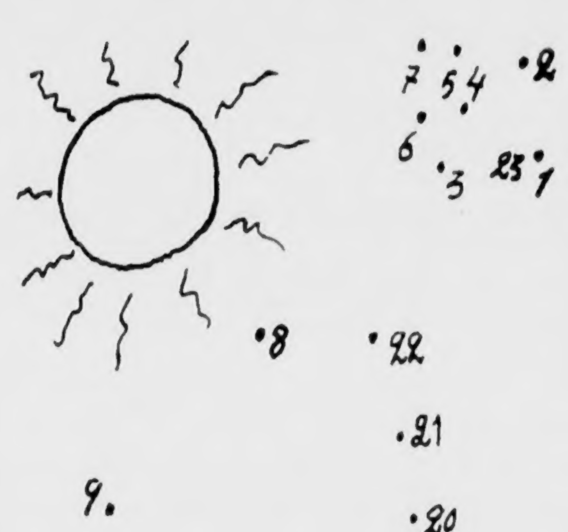
S	E	R	U	T	R	E	V	U	O	C
E	H	S	M	L	I	E	L	O	S	A
U	C	I	A	C	T	T	U	E	F	M
Q	A	O	M	E	A	N	A	P	A	P
I	H	B	A	X	U	E	J	M	N	A
T	D	E	N	R	E	T	N	A	L	S
S	E	T	T	E	M	U	L	L	A	A
U	E	N	F	A	N	T	S	P	I	A
O	N	I	U	O	G	N	I	R	A	M
M	P	I	Q	U	E	N	I	Q	U	E

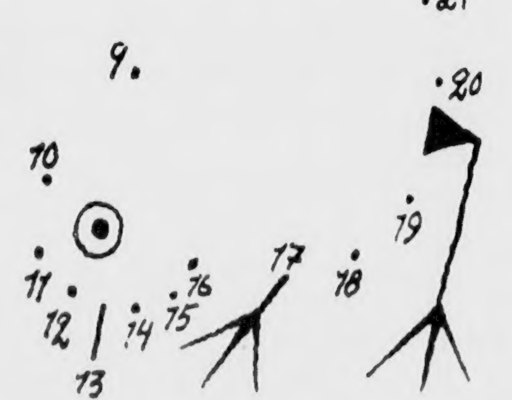
Lampe
Lanterne
Maman
Maringouin
Papa
Pique-nique
Sapin
Soleil
Tente

Bienvenue à mes nouveaux amis!

7331 Sylvie Comte Notre-Dame-de-Lourdes
7332 Mélissa Deroche Notre-Dame-de-Lourdes
7333 Angèle Sarrasin Saint-Joseph
7334 Rachel Sarrasin Saint-Joseph
7335 Elaine Sarrasin Lorette
7336 Julie Bohémier Winnipeg
7337 Yvonne Bohémier Winnipeg
7338 Serge Bohémier Winnipeg
7339 Frédéric Lesage Saint-Boniface
7340 François-Job Lemoine Portage-la-Prairie
7341 Jean-Christophe Lemoine Portage-la-Prairie
7342 Talitha Lemoine Portage-la-Prairie
7343 Jean-Guy Gervais Winnipeg
7344 Michelle VanDenBussche Swan Lake
7345 Roseline Bohémier Winnipeg
7346 Clifford A. Dann Selkirk
7347 Terry Beaton Selkirk
7348 Jody McRae Selkirk
7349 Angela Schultz Selkirk
7350 Shannon Chanas Selkirk
7351 Chad Hyde Selkirk
7352 Rudi Pawlychyn Winnipeg
7353 Jeff McLeod Selkirk
7354 Paul Evanchuk Selkirk
7355 Cindy Harcus Selkirk
7356 Tracy Dolenuk Selkirk
7357 Dick Graham Selkirk
7358 Crystal Sprong Selkirk
7359 Dino Prezuisi Selkirk
7360 Norman Aimé Selkirk
7361 Kelly Bodman Selkirk
7362 Scott Gumamy Selkirk
7363 Adria Wimchan Selkirk
7364 Crystal Easter Selkirk
7365 Sean Reuter Selkirk
7366 Paul Kuzminski Selkirk
7367 Van Chanas Selkirk
7368 Mélanie Fidler Selkirk
7369 Scott McKenzie Selkirk
7370 Davy Irvine Selkirk
7371 Angela Maclaszek Selkirk

Relie les points de 1 à 23. Que vois-tu ? Colorie-le.







— C'est le raccourci dont je t'avais parlé.

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

Code postal: ....**Âge:** ....

Le courrier de mes amis

Cher Bicolo,

Je viens te remercier pour le t-shirt et le livre de Bicolo que j'ai reçus au Concours du Festival. J'aime beaucoup travailler dans le livre de Bicolo. J'aime bien aussi la page de Bicolo.

Ton ami,
Régis Préfontaine
Saint-Pierre-Jolys

Merci pour le casse-tête, le livre et le petit pantin Bicolo.

Chantal Phaneuf
Saint-Boniface

Cher Bicolo,

Bonjour! Je suis une petite fille de huit ans dans le grade trois. Je viens te remercier pour le macaron.

J'aime bien la page de Bicolo dans La LIBERTÉ.

Au revoir,
Rachel Lagacé
La Salle, Manitoba

Bonjour Bicolo!

Je veux te dire un gros merci pour le casse-tête et le livre. J'aime beaucoup les livres.

Jeffrey Brennan
Winnipeg

Transcona

Odile et Jules Gérardy toujours prêts à faire plaisir

Parents, amis et paroissiens se sont réunis le 30 mai à l'église de l'Assomption à Transcona pour une messe d'action de grâces à l'occasion du jubilé d'argent d'Odile et Jules Gérardy.

Durant la messe célébrée par l'abbé Marcel Toupin, le couple renouvela sa promesse de mariage. On remarqua que leurs cinq enfants ont pris une part active à la célébration eucharistique. Michel, l'aîné, était lecteur; Charles et Janet, servants à l'autel; tandis que Daniel et Colette étaient porteurs des offrandes de messe. Arcade Lambert, soliste et Mary Vermette, organiste, firent les frais de la musique.

Le samedi suivant, 2 juin, une soirée sociale au Centre culturel Assomption réunissait plusieurs parents et amis des jubilaires. Gérard Desharnais agissait comme maître de cérémonie. On remarquait la présence de Léo Poncelet, frère d'Odile, son épouse Hannelore et leur bébé Charles de Saint-Bruno, Québec; ainsi que Jos et Gigi Dougherty, soeur d'Odile, venus d'Anaheim en Californie.

Odile Poncelet et Jules Gérardy se sont unis en mariage le 30 mai 1959 dans la cathédrale de Saint-Boniface. De cette union naquirent 3 fils, Michel, Daniel et Charles, et deux filles, Colette et Janet.

On se souvient avec appréciation à l'Assomption, du travail bénévole d'Odile en temps que trésorière pour la LFC et le club social Assomption pendant plusieurs années; et de Jules, violoneux et accordioniste toujours prêt, sur demande, à faire plaisir aux autres.



Odile et Jules Gérardy, 25 ans de mariage.

Hélène BLAIS

Lorette

La 9e année pour Gabrielle-Roy

C'était par une belle journée, émouvante, remplie d'amitié et de bons souvenirs qui se déroula la semaine passée à l'école Lagimodière, la célébration des élèves de la 9e année, qui nous quittent pour la Régionale Gabrielle-Roy en septembre 1984.

Vingt et un élèves accompagnés de leurs professeurs et directrice se rendirent à l'église avec une certaine lumière qui rayonnait dans leurs visages. L'abbé Bernard Bélanger leur rappela qu'il faut toujours être lumière, pour la famille, à l'école et à la communauté, même si parfois nous rencontrons des difficultés dans la vie.

Pour continuer la fête, c'était au tour de la 8e année de mettre ces élèves à l'aise, ou même un peu mal à l'aise. Ils ont su nous faire rire; c'était très approprié et bien réussi.

Armand St-Hilaire, directeur de la Régionale Gabrielle-Roy, invité d'honneur, donna quelques grandes lignes sur son travail. Pour faire une surprise aux élèves, Carmelle Dumontier, ancienne institutrice, proposa un diaporama de quelques souvenirs de leur 5e année. La directrice, Noëlla Gauthier, a dit aux élèves: "vous êtes tous spécial, vous êtes pour moi comme un arc-en-ciel qu'on voit pas trop souvent."

Le tout se termina par la présentation d'un bouquet de 21 fleurs printanières par la vice-présidente du Conseil Etudiant, Ginette Grimard, à l'institutrice, Soeur Claudette Robert.

Lilliane LANSARD



Sr Claudette Robert avec son bouquet de fleurs, remis par les élèves de la 9e année.



Gisèle Grimard, présidente du Conseil étudiant, coupe le gâteau de la 9e année, fait par Irène Lemoine.



National Defence — Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Transport Canada — Transports Canada

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET WG1590-104-105

DOSSIER K-4513

Élargissement des raccordements des voies de circulation et travaux connexes

Aéroport international de Winnipeg Winnipeg (Manitoba)

Date limite: le 28 juin à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Séance d'information: Le 21 juin 1984, à 10h00 heure locale, dans la salle des conférences, pièce 403, édifice de l'Administration de l'aéroport international de Winnipeg.

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204)949-4634.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Canada

L'INSTITUT JOSEPH DUBUC INC.

recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Institut Joseph Dubuc Inc., organisme à but non lucratif visant à favoriser la présence du français dans tous les aspects de la vie juridique au Manitoba, est à la recherche d'un directeur général.

FONCTION

- Le candidat choisi dirigera les activités de l'Institut selon les principes généraux établis par le conseil d'administration.
- Il assurera le lien entre l'Institut et les différents intervenants du monde juridique d'expression française du Canada et jouera un rôle de vulgarisation auprès du grand public francophone du Manitoba.
- Il verra en particulier à la confection d'un guide du praticien, de lexiques, de fiches terminologiques, de formules et de divers autres documents.

EXIGENCES

- Le candidat choisi sera membre en règle d'un barreau provincial canadien.
- Il s'exprimera avec facilité en français et en anglais, à la fois oralement et par écrit.
- Il aura idéalement une bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine.

RÉMUNÉRATION

- La rémunération du candidat choisi sera déterminée en fonction de ses aptitudes et de son expérience.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

- Le plus tôt possible.

LA PRÉFÉRENCE SERA ACCORDÉE AU CANDIDAT DISPONIBLE À PLEIN TEMPS.

Vous pouvez poser votre candidature en faisant parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 30 juin 1984, à:

L'INSTITUT JOSEPH DUBUC INC.
Immeuble Centennial House
310, Broadway, pièce 807
Winnipeg, Manitoba
R3C 0S6

Gouvernement du Canada — Government of Canada

Projets spéciaux de relance
Ministère des Travaux publics

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET(S) 2352-83-31

DOSSIER K-4515

Construction des voies de circulation D, E et G à l'Aéroport de Thunder Bay, Thunder Bay (Ontario)

Date limite: le 28 juin à 14h00, heure locale

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Réunion d'information: Le 20 juin 1984, à 14h00 heure locale, au bureau du gestionnaire de l'aéroport, Aéroport de Thunder Bay.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et de Thunder Bay (Ontario).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: s'adresser à M. Barry Darch, DelCan, DeLeuw Cather, Canada Ltd., 1204, rue Roland, Thunder Bay (Ontario) P7B 5M4, téléphone: (807) 623-1772.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Canada



Prolongation du temps des soumissions

District du Manitoba

Projet nº 045992
Frobisher Bay, Territoires du Nord-Ouest
Bureau du District des programmes du Nord
Par la présente, avis est donné que la date limite de réception des soumissions, auparavant stipulée au 18 mai 1984, est maintenant prolongée à 11h30, le mardi 26 juin 1984.

Canada

CN RAIL
AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-68-2" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. R.J. Gunson, directeur, achats et stocks, Canadien National, B.P. 244, station "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, 19 juin 1984, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des machines suivantes:

1 seul.	moteur à essence à 4 temps "Iron Horse" modèle EG100, nº de série 6670 fabriqué par Johnson Motors, Peterborough, Ontario	100 livres
1 seul.	moteur à essence à 2 cylindres Wisconsin, modèle THD, nº de série 2889296	100 livres
1 seul.	palan pneumatique, puissance levage 1 tonne, nº de série A78595, fabriqué par Ingersoll-Rand	60 livres
1 seul.	moteur diesel, 2 cylindres, sans marque	200 livres
1 seul.	compresseur, type EP 660 rpm, nº 125720, 100 livres pression, fabriqué par Broomwade	250 livres
1 seul.	moteur électrique, sans marque, approximativement 25 cv	100 livres
1 seul.	moteur électrique, sans marque, approximativement 25 cv	100 livres
1 seul.	tour de 16 pouces, modèle DS-84, fabriqué par R. McDougall, Galt, Ontario, équipé d'un moteur de 550 volts	2 500 livres
1 seul.	tracteur-remorqueur industriel, modèle 930, nº de série 18901, moteur 6 cylindres à essence, fabriqué par Mercury Mfg. Co., Chicago, Illinois USA	4 000 livres
1 seul.	grue Austin-Western, puissance 6 tonnes, modèle 220 nº de série 15194-G	15 000 livres
1 seul.	scie à tronçonner sans moteur, modèle 20, nº de série 5176, fabriqué par Ford Smith Machine Ltd., Hamilton, Ontario	300 livres
1 seul.	rabot, sans marque, équipé d'un moteur électrique	300 livres
1 seul.	aiguiseur à scies, nº 117527, fabriqué par American Wood Working Machinery Co., Rochester, New York, avec moteur Fairbanks-Morse de 550 volts	250 livres
1 seul.	machine à souder "DC", 575 volts, modèle SAF-600 Lincoln, nº 46166, nº PM-462 CN	500 livres

CONDITIONS DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel, sur les lieux". Le soumissionnaire choisi devra régler la transaction en entier dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été retenue et avant la prise de possession de son achat. Les machines doivent être enlevées dans la semaine suivant la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. J. L. May, superviseur, usine de recyclage, Transcona, Manitoba, tél.: (204)224-6287, entre 7h45 et 15h30 du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdites machines.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. R. J. Gunson
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS.

"Les Papillons"

Prématernelle (4 ans) d'Ile-des-Chênes accepte jusqu'au 22 juin les inscriptions pour l'année 1984-85.

Pour information et inscription, contactez:
Lucille Lamoureux au 878-2916
ou
Thérèse Bouchard au 878-2374

Merci à Francofonds pour l'aide financière!



La Fédération provinciale des comités de parents
est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE)

pour le dossier PRÉ-SCOLAIRE

Description de tâches:
- répondra directement au directeur(trice) général(e);
- sera en charge de la programmation au niveau pré-scolaire telle qu'établie par le (la) directeur(trice) général(e) et le C.A.;
- coordonnera un programme d'information et de formation pour les comités de parents et animateurs, animatrices au niveau pré-scolaire;
- sera en charge du mini-journal;
- devra être en mesure de promouvoir le mouvement pré-scolaire auprès des parents et autres intervenants afin que ceux-ci revendiquent les services qui répondront le mieux aux besoins de préparer les jeunes francophones pour leur entrée à l'école franco-manitobaine.

Conditions d'admissibilité:
- expérience dans le domaine pré-scolaire et en animation;
- bonne connaissande de la collectivité franco-mani tobaine;
- connaissance dans le domaine de la jeune enfance;
- doit avoir une voiture à sa disposition;

Entrée en fonction: le 1er août 1984
Salaire: à négocier selon les qualifications

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail concernant votre demande avant le 22 juin 1984 à:

La Fédération provinciale des comités de parents
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8





La Banque fédérale de développement ne demande qu'à vous aider. Vous désirez prendre de l'expansion? Vous en êtes à l'étape critique où vous devez faire un grand pas en avant? Vous vous demandez si c'est le bon moment? Discutez-en avec nous: nous vous offrons des modalités de financement souples et des taux d'intérêt fixes ou variables. Notre aide peut prendre diverses formes: prêts à moyen ou à long terme, cautionnement ou participation au capital-actions.

Vous désirez investir des fonds dans une entreprise? Vous avez besoin d'un actionnaire pour votre entreprise? Venez nous voir!

FLIN FLON - mardi, le 19 juin, Wilf. Kling
MORDEN/MANITOU - jeudi, le 21 juin, Wilf. Kling
PORTAGE LA PRAIRIE - mardi, le 26 juin, Len Trotter

Pour prendre rendez-vous, veuillez nous contacter au:
CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE
386, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R6
(204) 944-9991
à la succursale suivante:

These services are also available in English.



Banque fédérale de développement | Federal Business Development Bank

Une banque à la mesure de vos ambitions

Canada

LA DIVISION SCOLAIRE
LA MONTAGNE NO 28
est à la recherche d'un professeur pour le poste suivant:
École Notre-Dame-de-Lourdes - 1 - classe spéciale (bilingue).

Toute personne intéressée pour ce poste est priée d'envoyer son application avec curriculum vitae au:

Directeur général
Division scolaire La Montagne n° 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228 (bur.); 1-744-2083 (rés.)



LA FÉDÉRATION PROVINCIALE
DES COMITÉS DE PARENTS
est à la recherche

d'un(e) SECRÉTAIRE

Fonctions:
- Sous la responsabilité du directeur-général, il/elle devra assurer le secrétariat pour le personnel de la Fédération;
- Assister aux réunions du conseil d'administration et rédiger les procès-verbaux;
- Accomplir le travail général de bureau.

Conditions d'admissibilité:
- bonne connaissance du français parlé et écrit;
- dactylographie: 50 mots la minute;
- doit pouvoir travailler en équipe;
- avoir une connaissance de la comptabilité.

Entrée en fonction: le 1er août 1984
Salaire: à négocier selon les qualifications

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 22 juin 1984 à

Fédération provinciale des comités de parents
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8



Parks Canada | Parcs Canada

Appels d'offres

No. du contrat: 562/84-44

Travaux de stabilisation à York Factory

Lieu historique national York Factory

Situé au sud de Churchill (Manitoba) et à l'est de Gillam (Manitoba) là où la rivière Hayes se jette dans la baie d'Hudson

Les travaux comprennent le remplacement des poutres et des sablières à la périphérie ainsi que dans la cour intérieure de l'édifice.

Les soumissions cachetées sont adressées à:

L'Administrateur des contrats
Parcs Canada
4e étage, 391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

et seront reçues jusqu'à:

15h, heure de Winnipeg
le jeudi 5 juillet 1984.

Téléphone: (204) 949-6070
Télex: 07 57 461

On peut se procurer les documents de soumission en envoyant un dépôt de 100$ par chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada à l'adresse susmentionnée.

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés à l'adresse susmentionnée et aux bureaux de l'Association de la construction de Winnipeg, Southam Building Reports et Sanford Evans, Winnipeg.

Parcs Canada ne s'engage à accepter ni la plus ni aucune des soumissions.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront reçues jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, nº de téléphone 949-2372, ou 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; et 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 003697 - pour Parcs Canada et Province de la Saskatchewan
Département Voirie et Transport
Site historique national Bathoche, Saskatchewan
Déblaiement, nivelage et pavement
Grande Route 225 et route d'accès d'East Village
VRC accès et lieu de stationnement

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de construction de chemin à Régina, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

Date de fermeture: le vendredi 22 juin 1984

Dépôt: $100.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni le plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Police de contrat et d'administration, Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, tél.: (403)420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, MDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du Département ci-dessous, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 034711 - pour Gendarmerie royale du Canada
Fort Qu'appelle, Saskatchewan
Bâtisse du détachement GRC

Date de fermeture: le 29 juin 1984

Dépôt: $250.00

DÉPÔT D'ENCHÈRES: Les sousentrepreneurs pour les commerces électriques et mécaniques devront soumettre leur soumission au "Bid Depository", situé à l'Association de construction, 1935, rue Elphinstone, Régina, Saskatchewan, au plus tard 14h00 (CST) le mardi 26 juin 1984, selon les "Standard Rules of Practice for Bid Depositories (Federal Government Building Construction Projects)", datés du 7 juin 1984.

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à la pièce 200, 2e étage, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; et 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada